



L'ACTION FRANÇAISE

2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2761 | 62^e année | Du 18 au 31 décembre 2008 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

TERRORISME

Nous aurions aimé à l'approche de Noël n'avoir à parler que de paix. Les cinq bâtons de dynamite trouvés ce mardi matin au Printemps-Hausmann à Paris viennent nous rappeler que nous vivons dans un monde dangereux et que la France est particulièrement visée par les modernes barbares. Cette découverte en ces jours où les magasins sont pleins, jointe aux nouvelles reçues de partout en Europe sur les agissements de jeunes casseurs (voir pages 3 et 7), nous invite à nous préparer à vivre dangereusement. Car ne baissons pas les bras : le terrorisme a justement pour but de paralyser une société, d'instiller la méfiance et la peur ; si l'on cède à ce sentiment, les terroristes ont gagné !

Tout laisse à penser que ces engins « *relativement anciens* » dit le ministre de l'Intérieur, M^{me} Alliot-Marie, et sans dispositif de mise à feu, sont un avertissement. Ils ne semblent pas émaner d'Al Qaïda, qui n'a pas l'habitude d'avertir avant de sévir. La signature d'un énigmatique "Front révolutionnaire afghan" exigeant le départ des troupes françaises d'Afghanistan avant fin février 2009 laisse les services de police très perplexes. Quoi qu'il en soit, la première urgence est de garder la tête froide. Même si notre engagement là-bas aux côtés des Américains est une décision discutable, la France ne saurait se laisser guider sa conduite par la peur. Elle en sortirait déconsidérée et deviendrait alors la cible de tous ces pseudo-combattants sans foi ni loi. C'est là qu'apparaît la nécessité d'un gouvernement fort et capable de garder les Français dans l'unité et la fierté.

M.F.

SARKO - DARCOS

Gesticulations

devant le feu qui couve...



PAGE 3

■ GOUVERNEMENT

Au nom des Droits de l'Homme

Bernard Kouchner redécouvre le réalisme en taclant Rama Yade.

Dans le gouvernement Fillon créé de bric et de broc par Nicolas Sarkozy, les "couacs" sont quasi quotidiens. L'un des derniers écorche cette idole des Droits de l'Homme que nous déboulonnions dans notre dernier numéro, puisqu'il s'agit du petit porte-feuille de M^{me} Rama Yade, secrétaire d'État aux dits Droits.

La dame qui explique *Les Droits de l'Homme aux enfants de 7 à 77 ans* (éd. du Seuil) nourrit quelques ambitions, sans doute renforcées par l'effet Obama. Intelligente, bien faite de sa personne, sénégalaise d'origine, musulmane mariée à un juif, femme par-dessus le marché, elle croit à son avenir dans le monde métissé qui semble devoir se mettre en place. Aussi

quand le président de la République a demandé à sa belle étoile de prendre la tête d'une liste UMP pour les élections européennes, donc de risquer de se laisser enfermer au parlement de Bruxelles, celle-ci a refusé net. Nicolas Sarkozy en a été courroucé et le lui a fait savoir en lui disant que le poste de Jean-Pierre Jouyet, jusqu'alors secrétaire d'État aux Affaires européennes, ne serait pas pour elle.

Or voici qu'au même moment, à la veille du 10 décembre, soixantième anniversaire de la fameuse Déclaration, son ministre de tutelle, le très lourd et très inélegant Bernard Kouchner, s'est permis la petite phrase assassine : « *Je pense que j'ai eu tort de demander un secrétariat*

d'État aux Droits de l'Homme. C'est une erreur. » Sous-entendu : Rama Yade, qui travaille pourtant plus que lui, ne sert à rien. Et d'ajouter : « *Il y a contradiction permanente entre les Droits de l'Homme et la politique étrangère d'un État.* »

Deux réflexions s'imposent. D'abord M. Kouchner découvre qu'il fait jour en plein midi et qu'en politique étrangère plus qu'ailleurs, l'enfer est pavé de bonnes intentions... Ensuite, pour MM. Sarkozy et Kouchner, les Droits de l'Homme ne sont pas ceux de la Femme. Leur façon de morigéner Rama Yade prouve non seulement leur manque de galanterie, mais surtout que, dans la droite ligne des "philosophes" du XVIII^e siècle,

comme l'explique le professeur Xavier Martin (cf. *L'Homme des Droits de l'Homme et sa compagne*, éd. Dominique Martin Morin), l'individualisme forcené entraîne une déperdition de densité humaine, détourne le sens des relations complémentaires entre les êtres réduits à l'organique, et donc dégrade l'image de la féminité. Jadis infantilisée par le Code civil, la femme, même ministre, est aujourd'hui instrumentalisée par la "parité" et ne fait compagnie qu'en apparence avec ses partenaires masculins qui, surtout en politique, la flattent pour l'utiliser.

Le malheur est que Rama Yade croit toujours à cette stupide idéologie au point d'aller ce 18 décembre au nom des Droits de l'Homme narguer le Vatican en lançant de la tribune de l'ONU un appel universel à ce qui va aggraver plus encore l'incommunicabilité entre les êtres : une dépenalisation de l'homosexualité...

MICHEL FROMENTOUX

■ INDUSTRIE

Automobile :

La fin d'une époque



PAGE 2

■ FAMILLE DE FRANCE

Le duc de Vendôme :

« Sauvons le dimanche ! »



PAGE 5

■ CULTURE

Nouvelle :

Un Noël sur la paille



PAGE 16



Ventes en chute libre, chômage technique, restructurations... tel est le lot actuel de l'industrie automobile française. En constatant une chute historique des immatriculations de 14 % en novembre dans notre pays, la plupart des observateurs s'étonnent, dans ce domaine, de la rapidité avec laquelle la crise financière a contaminé la sphère dite "réelle". Partageant la même analyse, les autorités politiques ont placé l'automobile au premier rang des secteurs économiques à secourir.

Le modèle de Détroit

En témoigne la relance présidentielle qui instaure une prime à la casse de 1 000 euros pour tout achat de véhicule neuf. Cette bouée de sauvetage semble bien dérisoire face à l'ampleur des véritables difficultés des constructeurs car la raréfaction du crédit - mode de financement majoritaire des achats de voiture - ne peut à elle seule expliquer une telle débâcle. Une crise bien plus profonde couvait depuis longtemps et apparaît aujourd'hui pleinement dans le retournement de la conjoncture. Plus inquiétant encore, il semble que cette tendance dépressive soit en passe de devenir un paradigme pour l'ensemble des secteurs industriels des économies occidentales.

Pour valider cette hypothèse, il est utile d'effectuer un rapide détour par Détroit, le centre névralgique et historique des constructeurs automobiles américains. La situation est ici critique. Celles que l'on appelle les *big three*, les firmes Ford, General Motors et Chrysler, prévoient un assèchement rapide de leurs liquidités et sont donc au bord de la faillite. Même à l'échelle du continent nord-américain, l'enjeu économique est considérable : une cessation d'activité repré-

■ AUTOMOBILE

La fin d'une époque

Aggravées par la crise financière, les lourdes difficultés rencontrées par le secteur automobile révèlent les profondes mutations qui ont touché, souvent pour le pire, notre tissu industriel.



Même les véhicules à bas coût fabriqués par Dacia ne trouvent plus preneur dans les pays de l'Est.

senterait la destruction à terme d'un million d'emplois, une perte de revenus de 150 milliards de dollars, ainsi que des répercussions incalculables sur l'ensemble du secteur manufacturier - car il est estimé que pour un emploi dans l'automobile, dix emplois sont induits dans les autres secteurs d'activité. Pourtant, en dépit de coûts économiques et sociaux extrêmement lourds et prévisibles, les parlementaires américains ont refusé à plusieurs reprises d'entériner le plan de sauvetage et de recapitalisation des *big three* proposé par la Maison Blanche.

La fin du fordisme

C'est donc quasiment sans regret que la première puissance du monde accepte de laisser sombrer le secteur industriel qui a fait sa force durant des décennies et qui a sans aucun doute contribué à dessiner les contours du rêve américain. À l'évidence, cela révèle que le modèle éco-

nomique mis en place à Détroit apparaît aux yeux de beaucoup comme obsolète.

Cette remise en cause est profonde. Il ne s'agit pas seulement de la nécessaire évolution d'entreprises qui ont commis des erreurs stratégiques majeures en négligeant consciemment les contraintes énergétiques et écologiques en commercialisant des véhicules toujours plus gourmands en carburant. Bien plus, le modèle de Détroit est battu en brèche car il représente un âge de l'industrie aujourd'hui en voie d'être totalement révolu. Cette phase de développement du secteur industriel est celui du fordisme. Certes, Henry Ford, concepteur, au début du siècle, non loin de Détroit, des premières chaînes de montage automobiles, a introduit le système déshumanisant de la division du travail, mais le fordisme est également à la base du modèle qui a servi de moteur à la prospérité de notre économie dans l'après-guerre : l'instauration d'un marché inté-

rieur protégé au sein duquel l'augmentation des salaires des ouvriers offre un débouché constant pour les biens manufacturiers locaux et permet ainsi de faire croître la richesse collective.

Le recours désespéré au crédit

Aujourd'hui, le libre échange, pratiqué de façon de plus en plus déraisonnée depuis les années soixante-dix, a sonné le glas de ce type de cycle vertueux. L'heure est à la réduction des salaires sur l'ensemble des continents et la baisse relative des prix générée par l'accroissement du commerce international n'est qu'une bien mince compensation. À un point tel que même les véhicules à bas coût fabriqués par Dacia ne trouvent plus preneur dans les pays de l'Est. Le recours systématique et désespéré au crédit est dès lors le seul moyen de continuer à vendre des marchandises.

Ainsi, la boucle est bouclée et il est facile de comprendre que la crise financière n'a pas été seulement produite par les délires de la finance virtuelle mais s'est également nourrie des failles bien réelles et concrètes de l'économie. L'explosion de la bulle du crédit - au travers de la crise des *subprimes* - était inévitable car il était logique que les consommateurs soient, dans une telle configuration, insolvable à plus ou moins long terme. Les défauts de paiement s'enchaînent donc en cascade. Ce cercle vicieux se arrêtera pas si l'on ne revient pas rapidement à un modèle plus sage.

PATRICE MALLET

MÉDIAS

» ARGUMENTATION

Pour justifier la nomination du patron de l'audiovisuel public par le président de la République, la droite use d'un argument de poids : il faut sortir de l'hypocrisie puisque, déjà, le patron de France Télévisions n'était pas totalement indépendant du pouvoir. L'argument est évidemment dangereux. Faudra-t-il sortir de l'hypocrisie en légalisant le vol puisque, de fait, il y a des voleurs partout ?

G.C.

» FACEBOOK

Le comte de Paris dispose de son propre groupe sur Facebook, comptant actuellement un peu plus de cinq cents membres... sur 120 millions d'inscrits ! L'étendue du premier "réseau social" de la Toile suscite la convoitise des cybercriminels : début décembre, le ver Koobface piégeait les utilisateurs en leur demandant de mettre à jour leur lecteur Flash... Prudence !

» MISS FRANCE

Obamania oblige, l'élection de Miss France, le 6 décembre, a donné lieu à une apologie de la "discrimination positive". Répondant à Jean-Pierre Foucault, deux des cinq finalistes ont préféré mettre en valeur leurs origines ethniques, plutôt que de vanter leur aptitude à incarner "l'élégance française" - qualité qu'on ne saurait certes leur retirer pour autant.

« *Le monde est en pleine période de changement avec ce qui s'est passé aux États-Unis* » a martelé Esthel Née (miss Mayotte) : « *L'heure est au métissage [...], j'espère être la France nouvelle.* » Bianca Taillard (Bretagne) entendait « *montrer qu'on peut être bretonne sans avoir de gènes bretons* ». Chloé Mortaud (Albigeois-Midi-Pyrénées), la future lauréate, s'est distinguée en jouant la carte de sa double nationalité franco-américaine : « *J'ai la chance d'incarner une vision [...] à la fois interne [...] et externe [de la France]. Cette polyvalence [...] est une richesse puisque Miss France doit représenter la France en métropole et en outre-mer, mais aussi à l'international.* » Interrogée par *Le Parisien* (8 décembre), elle a dénié vouloir mettre en avant son métissage, versant dans une ironie fort à propos : « *- On parle déjà d'un "effet Obama" quant à votre élection, qu'en pensez-vous ? - Je n'étais pas au courant ! C'est marrant...* »

G.D.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger : Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Multeau, Jean d'Omiac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margaillan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Médias : Denis About.
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost.
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

» UN NOËL RELIGIEUX ?

Un tiers des Français s'apprêteraient à envoyer au moins une carte de vœux électronique dans les prochains jours, selon une enquête citée par *France Info* le 12 décembre, réalisée pour Dromadaire.com. Interrogé par Jérôme Colombain, Rafik Smati, fondateur et PDG de l'entreprise, évoque « *un marché qui explose, et singulièrement en France* ». Scrutant les préférences des internautes, il annonce pour cette année une « *tendance Noël religieux* », traduisant une « *demande d'authenticité, peut-être par rejet du marketing lié à la crise* ». Cela n'aura pas empêché *TF1* de renoncer à diffuser la messe de minuit retransmise depuis Saint-Pierre de Rome, lui préférant un concert de Michel Sardou. Les téléspectateurs devront se rabattre sur *France 2* où M^{gr} Michel Dubost célébrera la cérémonie en direct d'Évry.

» HOMOPHOBIE

Dans son numéro du 6 décembre, *Télé Star* a lancé une « *alerte à la violence à la télé* », rebondissant sur les inquiétudes du Conseil supérieur de l'audiovisuel face à l'augmentation du nombre de programmes déconseillés aux mineurs. Entres autres illustrations des « *scènes sanguinolentes ou*

"choquantes" [qui] envahissent nos écrans » : une photo où deux hommes s'embrassaient. Accusé d'associer violence et homosexualité, le magazine a publié un communiqué d'excuse sur son site Internet : « *Il va de soi qu'à aucun moment, nous n'avons envisagé qu'un tel raccourci aurait pu être fait dans l'esprit de nos lecteurs* », affirme Catherine Rambert, directrice de la rédaction. « *Nous tenons donc à présenter nos excuses à ceux d'entre vous qui se sont sentis blessés par ce sujet.* »

» ÉTATS-UNIS

Dans un article publié le 16 décembre sur le blog de Jean-Marc Morandini, Chris Lefkow souligne la nécessité impérieuse pour la presse américaine d'inventer un nouveau modèle économique : « *Selon le Bureau de la diffusion de la presse, le tirage des 507 quotidiens américains a chuté de 4,6 % en six mois. [...] Les revenus publicitaires de la presse ont chuté de 18,1 % au dernier trimestre, le sixième trimestre consécutif de baisse, selon l'Association nationale des journaux américains (NAA). Pendant ce temps, la publicité en ligne augmente, même si elle ne devrait progresser que de 8,9 % en 2009, selon eMarketer. Et les recettes tirées de l'Internet ne dépassent 15 % du total dans aucun grand journal du pays.* »

■ SARKO-DARCOS

Gesticulations devant le feu qui couve...

Le président de la République s'obstine à vouloir banaliser le travail le dimanche, tandis que le ministre de l'Éducation nationale cède face aux manifestations lycéennes... La République peine à protéger la France du vent de subversion qui souffle sur l'Europe.

L'entêtement d'un chef d'État peut être parfois une grande qualité. Nous en avons en France un bel exemple avec nos quarante rois capétiens dont le chef-d'œuvre, notre France, se réalisa avec une obstination de tous les instants, sans écarter même, quand les circonstances l'imposaient, quelques reculs pour mieux s'élancer ensuite. Combien minable est en comparaison l'acharnement sarkozique - en dépit du récent recul tactique ! - à scier l'un des piliers de notre civilisation : la consécration du dimanche à des tâches qui reposent l'esprit et qui élèvent l'âme !

Recul tactique

On lira dans les pages qui suivent sous la plume de M^{re} le duc de Vendôme et dans notre entretien avec Arnaud Guyot-Jeannin les raisons temporelles et spirituelles de s'opposer à toute atteinte au repos dominical. Analysons ici seulement le comportement insolite du président de la République dans cette affaire où tout lui était dès l'abord contraire : l'opposition, bien sûr, mais aussi les syndicats sans exception, bon nombre de ses amis de l'UMP et tous les évêques... Au nom de quelle urgence s'est-il senti tenu de provoquer une si grande part de la population ?

Alors que tous les observateurs s'attendaient à ce que l'examen par l'Assemblée du projet de loi de Richard Maillé, député des Bouches-du-Rhône, fût reporté à l'an 2009, voici que le jeudi 11 décembre M. Sarkozy sommit sa majorité de faire passer ce texte en discussion dès ce mardi 16 ou ce mercredi 17. Pour ceux qui n'auraient pas compris, un porte-parole précisait : « *Il est hors de question de battre en retraite ;*



le Président ne souhaite pas qu'on donne l'impression de reculer sur ce texte. » C'est clair : il s'agissait bel et bien d'une bataille qu'il ne voulait pas perdre.

Il a senti toutefois que cela "coïnçait" et qu'il allait falloir ruser. D'où une invitation précipitée ce lundi soir à l'Élysée des parlementaires les plus hostiles à la réforme, en vue de parvenir à un "compromis" : les commerces seraient autorisés à ouvrir dix dimanches par an au lieu de cinq actuellement, on pourrait aussi les ouvrir dans les « zones touristiques élargies », et les « usages constatés », autrement dit les ouvertures hors-la-loi plus ou moins tolérées par les préfets, seraient désormais légales...

Il semble que plusieurs élus se soient déjà laissés convaincre. Il est plus facile de retourner un député qu'une crêpe... Et nous savons depuis plus de deux cents ans que la mécanique parlementaire use les résistances de bien des fanfarons qui finissent souvent par se glorifier du moindre mal...

Or, ce "consensus" boiteux n'est pas un moindre mal. Il est un mal en ce sens qu'il ouvrirait une brèche dans une tradition française et qu'il créerait une habitude nouvelle à la faveur de laquelle on risquerait de voir peu à peu s'engouffrer en fait, sinon en droit, tout ce que M. Sarkozy rumine : le travail le dimanche dans les magasins (et tant pis pour le petit commerce !), puis dans les entreprises, et même dans les crèches où l'on se débarrasserait des enfants ce jour-là. Lui-même, ni ses ministres n'ont jamais caché que leur but est de faire peu à peu du dimanche un jour comme les autres où l'on idolâtrera le travail pour s'enrichir - c'est encore à voir ! On fera ainsi perdre aux Français, comme l'a dénoncé le cardinal Vingt-Trois sur RTL ce vendredi 12, « *leurs repères fixes sur les activités spirituelles, sur la famille* ». Osera-t-on dire que ce n'est pas là changer les mœurs d'une nation, que ce n'est pas pour un État sortir de son rôle au ser-

vice du bien commun, donc faire acte de tyrannie ? L'affaire est maintenant entre les mains des députés : nous ne les quitterons pas des yeux.

Recul forcé

M. Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, a lui aussi, ce lundi 15, fait un pas en arrière et il ne semble pas que ce soit vraiment pour mieux sauter ensuite... De son projet de réforme de la classe de seconde qu'il vient de retirer « *pour ne pas mettre le feu aux poudres* », nous ne savons presque rien, pas plus que n'en savent les quelques poignées de lycéens qui se sont tout de suite livrés à des violences dans la rue, alors que le texte du projet n'était connu que par des rumeurs (année partagée en deux semestres, enseignement obligatoire des sciences économiques et sociales, heures d'accompagnement personnalisés, heures de matières "à la carte"...).

M. Darcos a dû, tant cela pressait, téléphoner depuis la Cisjordanie ce lundi soir pour annoncer le retrait du texte. En France aujourd'hui il est plus facile de rouler les défenseurs de l'ordre traditionnel que de tenir tête à des lycéens en colère...

Or ces mêmes lycéens annoncent qu'ils restent quand même mobilisés et appellent déjà à manifester ce jeudi 18 !

D'Athènes à Paris ?

Il faut bien voir devant quoi, effectivement, M. Darcos a été forcé de reculer. Non sans raisons, il a craint de voir se reproduire en France l'actuel scénario grec (qu'étudie en page 7 Pascal Nari) - ce qui donnerait à ce rigoureux hiver des airs de Mai 68

ou rééditerait les émeutes urbaines de l'automne 2005.

Le jeu puéril des "jeunes" de tous pays de se donner la main ne saurait tout expliquer. Ces embryons de luttes subversives sont à replacer dans un contexte européen qui n'a rien de très rassurant. En même temps que les villes grecques brûlent d'une flamme qui n'a rien d'olympique, on voit s'embraser des quartiers de Rome, Bologne, Constance, Barcelone, même Bordeaux...

Plus inquiétant : à Varsovie, parmi de multiples slogans révolutionnaires, des "jeunes" ont crié devant l'ambassade de France leur soutien aux saboteurs des caténaires du TGV en France en novembre dernier. On se souvient de cette curieuse bande d'intellectuels libertaires de Tarnac (Creuse) qui se réclamait de "l'ultragauche" et dont quelques-uns des neuf inculpés viennent de sortir de prison. Or on apprend ces jours-ci qu'un nouveau groupe, allemand et anonyme celui-là, revendique dans un journal berlinois sa participation à ces sabotages !

Ultragauche

Sans jouer les prophètes de malheur on peut supposer qu'un bouillonnement souterrain ultragauchiste menace l'Europe et pourrait bien exploiter la moindre étincelle lors d'une simple bavure policière ici ou là... Car "l'Europe" marchande de Bruxelles engendre toute une jeunesse qui ne trouve pas d'emploi et qui, mal intégrée, est plus que jamais en ces temps de crise financière et économique la proie des révolutionnaires patentés. Comme après 1929, nous vivons peut-être sur un volcan et tout peut arriver. M. Darcos sait bien que la France actuellement ne supporterait pas le coup. Raison de plus pour nous d'en vouloir à M. Sarkozy qui amuse le tapis avec sa réforme du dimanche alors qu'il y aurait tant à faire pour renforcer l'unité du pays et rendre à sa jeunesse la fierté française et l'enthousiasme.

Espérons que ce n'est pas trop tard. Mais il faudrait alors vite changer d'hommes, et de régime !

MICHEL FROMENTOUX

■ NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Penser clair et marcher droit...

■ Les résultats de la souscription, cette semaine, sont encourageants. Merci à nos lecteurs pour leur générosité.

Il ne nous manque plus que 4 500 euros pour faire face à nos engagements de l'année 2008. Il suffirait que 45 de nos amis nous envoient chacun 100 euros pour nous dégager de nos soucis présents.

En cette période d'étreintes, n'oubliez pas le journal, votre journal. Il est un bon moyen de faire valoir à nos compatriotes que seul l'intérêt de la France devrait dicter les décisions de nos gouvernants et que nous en sommes loin !

Voyez plutôt :

M. Sarkozy rencontre le dalai lama provoquant le courroux des responsables chinois qui mena-

cent d'évincer les entreprises françaises des gros contrats d'équipements prévus par la Chine dans les domaines nucléaire et ferroviaire...

M. Sarkozy veut récupérer la direction de l'UMP pour y mettre un pion bien à sa solde. Qu'à cela ne tienne ! Il crée un nouveau poste de ministre de la Relance pour placer M. Devedjian, jusqu'ici secrétaire général du mouvement. M. Devedjian est-il compétent pour ce nouveau ministère ? Peu importe pour M. Sarkozy. M. Sarkozy fait de la cuisine politicienne...

Il serait temps de "penser clair et marcher droit", comme chantent les royalistes d'AF.

Pour cela, aidez-nous !

MARIELLE PUJO

LISTE N° 18

100 euros pour L'AF : Jacques Lamonerie, 100 ; Fernand Estève, 200 ; P.A.A., 300 ; Famille Baston-Véron, 300 ; anonyme, 100 ;

Versements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Marius Guigues, 10,68 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; François Favre (3 mois), 50 ; Gal le Groignec, 15,24 ; M^{me} Bellegarde, 15,24 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 30 + 28 ; M^{me} Tatiana de Prittwitz, 45,73.

Georges Moly, 50 ; Jean-Marie Guibé, (3^e versement sur 5), 20 ;

Ventes livres bibliothèque de Pierre Pujo : 622 euros.

Total de cette liste : 1 850,16 €
Listes précédentes : 23 558,16 €

Total : 25 408,32 €
Total en francs : 166.667,65 F



» PROTOCOLE

Nicolas Sarkozy a confirmé son aversion pour le protocole à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne. « Ainsi, rapporte Jean Quatremer dans ses *Coulisses de Bruxelles, pour gagner du temps, il n'a pas accueilli les chefs d'État et de gouvernement un par un à l'entrée du Conseil des ministres. Ou encore, il a mis fin à la règle qui veut que chaque délégation n'ait droit qu'à deux places autour de la table du Conseil européen, comme il l'a raconté lui-même [...] lors de sa conférence de presse finale* », le 12 décembre.

» ALLER-RETOUR

Michel Barnier devrait faire son retour à Bruxelles à l'issue des élections européennes de juin prochain, pour lesquelles il sera d'ailleurs tête de liste UMP dans le grand Sud-Est. L'actuel ministre de l'Agriculture avait déjà été commissaire européen de 1999 à 2004, en charge de la politique régionale, poste qu'il avait quitté pour rejoindre le gouvernement Raffarin en tant que ministre des Affaires étrangères. Jacques Barrot, aujourd'hui vice-président de la Commission, se retrouverait donc sur la sellette...

» ORTHOGRAPHE

La maîtrise du français ne serait pas le fort des **nouveaux patrons du PS**. Invité sur *LCI*, Vincent Peillon se serait livré « à une descente en flammes du texte d'orientation proposé par [...] Martine Aubry », rapportait *Le Figaro* le 8 décembre. Ce document comporterait selon lui « plusieurs fautes d'orthographe dès la première page », et constituerait carrément « une régression intellectuelle comme on n'en a pas vu depuis des années dans le parti ». Ses auteurs peuvent au moins se vanter de suivre la tendance...

» BURKA

La mouvance radicale de l'islam se féminise en France. C'est en tout cas ce qu'affirment les policiers de la Direction centrale du Renseignement intérieur (DCRI). Selon *Le Figaro* du 11 décembre, leur attention aurait été attirée plus particulièrement par un groupe présent à Auxerre se revendiquant du tabligh : « une trentaine de femmes perdues sous leur niqab noire », qui se réunissent « pour vouer aux gémonies la France, les juifs, qu'il "faut anéantir" et parler de djihad »... Un phénomène dont la visibilité ne suffit pas à tempérer notre inquiétude.

G.D.

Le député Jean Leonetti est l'auteur d'une loi votée le 22 avril 2005. Son rapport au nom de la mission d'information sur l'accompagnement en fin de vie date de juin 2004. Il faisait suite à l'affaire Humbert, une manipulation orchestrée après deux déconvenues politiques par le secrétaire du Parti socialiste de Boulogne, un dénommé Vincent Léna. Lequel créa une association "Faut qu'on s'active" ayant pour but de faire accepter l'euthanasie. Il a réussi dans la mesure où, effectivement, une majorité de la population adopta ses positions, le docteur Chaussoy étant par ailleurs acquitté. Il se trouve chargé actuellement des questions d'éthique au PS.

Un premier rapport nuancé

La "droite" ayant le don de faire passer les lois mortifères avec l'appui de la gauche maçonnique, il fut imparti à Leonetti, député socialiste et titulaire d'un des vingt-huit secrétariats adjoints de son parti, le rôle de rédiger une loi "sur la fin de vie"... S'appuyant sur l'audition de dizaines de personnalités, les deux cents cinquante pages de son rapport ont le mérite de bien présenter le problème. Les médecins sont, en vertu du code de déontologie, obligés de lutter jusqu'au bout pour maintenir en vie leurs patients ; mais ils savent que l'acharnement finit par devenir inutile. Le rapport concluait au rejet de l'euthanasie, et à la nécessité de permettre la fin de l'existence sans souffrances avec l'aide des soins palliatifs ; tout le monde était d'accord.

Ceci dit, le projet ne manquait pas de roublardise. D'abord y était écrit : « Pour l'ensemble de ces raisons, la mission a écarté l'idée d'introduire dans le code pénal une clause d'irresponsabilité pénale pour les médecins. » Autrement dit, le médecin ne pou-

□ EUTHANASIE

La culture de mort en échec ?

Le rapport du député PS Jean Leonetti décevra les partisans les plus virulents de l'euthanasie, sans lever les hypothèques introduites par la loi de 2005... qui mériterait d'ailleurs d'être mieux appliquée.



vait en aucun cas pratiquer des actes d'euthanasie. Mais pas un mot concernant les auxiliaires médicaux ou les parents des victimes susceptibles de pratiquer ces actes. En conséquence de ce flou, un fils ou un mari mettant fin à la vie d'un proche serait acquitté par la Justice, qui ne prononcerait même pas de peine symbolique ; les médias qualifiant ces euthanasies "d'actes d'amour" leur assurent une publicité déplacée.

Autre réserve : il n'était pas précisé jusqu'où les soins considérés comme normaux devaient être assurés. Si bien qu'en pratique l'hydratation et l'alimentation pourraient être considérés comme des thérapeutiques. Au risque de laisser mourir les patients incurables. D'où l'agonie épouvantable d'un jeune homme qui a hurlé et s'est débattu pendant huit jours. Ce qui impressionna définitivement Leonetti.

Avec l'affaire Sébire - une femme avait refusé la totalité des soins exigés par son état, y compris les soins palliatifs -, l'Association pour le droit de mourir dans la dignité a relancé le débat. Mais elle est discréditée par un scandale financier, et minée par ses propres divisions entre les partisans du suicide assisté et ceux qui veulent se limiter à l'euthanasie de compassion.

Ce sont les dérives du suicide assisté qui ont retourné la nouvelle commission Leonetti contre l'association. Bien que nous n'ayons pas en main ses conclusions, il apparaît que la loi votée en 2005 n'a pas encore été appliquée correctement. Il convenait de le faire. Il était envisagé, notamment, d'endormir les patients agonisants qui n'auraient pas pu être soulagés. Une hypothèse évoquée favorablement par le pape Pie XII qui utilisait à l'époque le mot de "nar-

cose". Nous avons bien accueilli également la mesure proposant un congé au proche s'occupant du malade. Mais il est probable que le nouveau texte ne lèvera pas les hypothèques créées par la première loi Leonetti. Les proches qui se livreraient à des actes d'euthanasie ne seraient pas poursuivis pénalement, conformément à la demande relayée par la maman du jeune Humbert.

Débat planétaire

Les controverses font rage à l'échelon planétaire. Comme Terry Schiavo en Amérique, Eluana Englaro en Italie est condamnée à la mort lente. Le grand-duc Henri de Luxembourg refuse de signer la loi d'euthanasie votée par la chambre des députés à une voix de majorité (voir page 6). Deux États américains ont accepté l'euthanasie, l'Oregon et le Nevada, et le projet avance dans celui de Washington. Mais les débordements du suicide assisté en Hollande, en Belgique et en Suisse continuent de jouer contre les tenants de la culture de mort et constituent des points d'appui pour les défenseurs de la vie.

DR JEAN-PIERRE DICKÈS
PRÉSIDENT DE
L'ASSOCIATION CATHOLIQUE
DES INFIRMIÈRES ET MÉDECINS

* Pour plus d'informations, lire les Cahiers Saint Raphaël qui paraîtront début janvier (ACIM, 2 route d'Equihen, 62360 Saint-Étienne-au-Mont). 8 euros + 1 euros de port.

□ FONCTION PUBLIQUE

La culture générale au pilori

Conduite au nom de la lutte contre les discriminations, la réforme des concours administratifs est un nouveau signe de la "déculturation" ambiante.

La culture générale serait-elle dans le collimateur de la "Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité" ? Le 2 décembre, Éric Woerth et André Santini, respectivement ministre et secrétaire d'État chargés de la Fonction publique, ont signé avec Louis Schweitzer, président de la HALDE, une "Charte pour la promotion de l'égalité dans la Fonction publique". Entre autres dispositions, le texte prévoit de « ré-examiner le contenu des concours [...] afin de sélectionner les candidats en fonction de leurs compétences [...] et non de leurs seules connaissances ».

Dans un contexte différent, cela relèverait du bon sens, et la culture générale ne serait pas né-



André Santini

cessairement montrée du doigt... Bien évidemment, la qualité du recrutement n'est pas la seule préoccupation d'André Santini, pour qui « la fonction publique doit jouer son rôle d'ascenseur social,

d'intégration et se montrer à l'image de la population ». Interrogé par *Le Figaro* le 1^{er} décembre, il affirme que les épreuves de culture générale « éliminent tous ceux qui n'ont pas ces codes, souvent hérités du milieu familial ».

Un professeur de mathématiques nous rapportait récemment qu'il devait s'assurer que tous ses élèves connaissaient la composition d'un jeu de cartes avant de leur soumettre des exercices de probabilités. C'est dire l'ampleur du fossé culturel creusé par l'immigration. Faut-il pour autant renoncer à le combler, quitte à tous nous y engouffrer ?

Observant qu'une « fracture orthographique est apparue dans la société », André Chervel,

agréé de grammaire, docteur ès lettres, propose une simplification radicale des règles¹ : « L'orthographe est [...] en train de devenir [...] un handicap social pour ceux qui ne la maîtrisent pas et ne pourront plus accéder à un certain nombre d'emplois. [...] Mais s'il fallait réellement enseigner à tous l'orthographe actuelle, cela aurait un coût énorme, en efforts et en temps. [...] Et pourtant une orthographe commune à tous les Français est indispensable. Elle est le ciment graphique d'une culture. Elle seule est en mesure d'éviter les ambiguïtés dans la communication écrite. [...] Si l'on veut que tous les jeunes Français apprennent l'orthographe, [...] simplifions-la, mais enseignons-la... » (*Le Monde*, 5 décembre 2008) Affligeant constat d'échec pour l'École républicaine !

GRÉGOIRE DUBOST

1 - Voir son ouvrage *L'orthographe en crise à l'école* : Et si l'histoire montrait le chemin ? Éd. Retz, 4 septembre 2008, 79 pages, 4,50 euros.

❑ FAMILLE DE FRANCE

« Sauvons le dimanche ! »

Nous reproduisons ci-dessous la déclaration publiée sur le site *Gens de France*, où le duc de Vendôme dénonce une menace pour l'équilibre des familles et une gêne pour l'organisation des activités non marchandes.

Faut-il généraliser le travail le dimanche ? Évidemment non. Et je constate avec bonheur que bon nombre de Français, quelles que soient leurs convictions, quelles que soient leurs responsabilités, se prononcent contre un projet dont les conséquences seraient économiquement et socialement néfastes.

Économiquement, rien ne permet d'affirmer que cette mesure créera de l'emploi. Il faut redouter, au contraire, qu'elle ne mette en péril les commerces de proximité et de centre-ville, dont beaucoup souffrent déjà de la concurrence de la grande distribution. Il faut aussi redouter que les salariés n'en tirent aucun profit réel et qu'à terme leur pouvoir d'achat n'y gagne rien : tôt ou tard, les entreprises reprendront dans la semaine ce qu'elles auront donné le dimanche.

Mais surtout cette mesure mettrait en péril l'équilibre des familles, trop négligé par les pouvoirs publics. Elle précipiterait la désagrégation des communautés naturelles et, finalement, de



la société en gênant l'organisation d'activités non marchandes essentielles à l'équilibre - et au bonheur - des hommes et des femmes de notre pays : rencontres sportives, manifestations associatives, repas de famille, loisirs culturels, sans omettre les pratiques religieuses.

L'objection que seuls les volontaires pourront travailler le di-

manche ne tient pas. Au contraire, les chefs d'entreprise seront incités à privilégier l'embauche de demandeurs d'emploi prêts à travailler le dimanche sur ceux qui ont charge de famille et veulent s'occuper de leurs enfants ce jour-là. C'est la logique économique qui prévaudra sur l'intérêt de la société. Il existe bien d'autres façons de relancer l'activité écono-

mique sans que les Français attachés à leur vie de famille en fassent les frais. Le taux d'occupation des jeunes et des seniors, on le sait, est l'un des plus faibles d'Europe. C'est un gâchis. Voilà un point sur lequel l'État doit peser de tout son poids : réformer le système éducatif de sorte que les jeunes convenablement formés qui arrivent sur le marché du travail n'y trouvent pas que des portes closes ; et favoriser l'emploi des "seniors" dont les entreprises se séparent trop souvent après cinquante ans alors qu'ils sont à un niveau optimal de compétence et d'expérience.

Mais la question du travail le dimanche - après celle du lundi de Pentecôte - n'est pas seulement une question économique : c'est un choix de civilisation. Ne privons pas les hommes et les femmes de notre pays du droit de se reposer, à l'issue d'une semaine de travail souvent difficile. Ne privons pas les parents et les enfants du bonheur de se retrouver en famille. Ne privons pas les croyants de la faculté de pratiquer leur religion. Ne soumettons pas nos vies à la tyrannie de l'argent-roi et du time is money.

Parce que l'homme est bien plus qu'un consommateur, parce que la vie respecte le travail, mais est aussi bien plus que le travail, sauvons le dimanche.

JEAN DE FRANCE
DUC DE VENDÔME

SIGNES DES TEMPS

» SÉMANTIQUE

Nous expliquions dans le dernier numéro comment Nicolas Sarkozy a rebaptisé le chômage partiel, « *activité partielle* ». À nouveau, le président de la République fait la preuve de sa grande maîtrise de la langue française en écartant toute idée de "remaniement ministériel". Puisqu'un tel remaniement est toujours l'indice d'une faiblesse de l'exécutif, il ne sera pas question de remaniement. Patrick Devedjian est nommé ministre de la Relance, Bruno Lemaire remplace Jean-Pierre Jouyet, Brice Hortefeux pourrait remplacer Xavier Bertrand et Rama Yade pourrait partir. Mais on l'assure en haut lieu, ce remaniement n'en est pas un. C'est seulement un « *ajustement technique* ».

» PROMESSE

C'était une promesse de campagne du président de la République : le gouvernement ne compterait pas plus de quinze ministres. Il en compte aujourd'hui dix-sept...

» CUMUL

Xavier Bertrand devra quitter son ministère parce qu'un portefeuille ministériel n'est pas compatible avec la direction de l'UMP. Dixit Nicolas Sarkozy qui, lorsqu'il dirigeait l'UMP, était en même temps... ministre de l'Intérieur.

» BERESINA

Promis, juré, Nicolas Sarkozy devait être l'anti-Chirac. Celui qui conduirait les réformes et se garderait de tout immobilisme. Finalement, Nicolas Sarkozy a reculé sur la réforme de la classe de seconde et tempéré ses propositions d'ouverture dominicale des commerces. Si l'on veut bien admettre que le sarkozisme est une idéologie qui ne contient pas beaucoup d'autre idée que celle du mouvement permanent, que reste-t-il du sarkozisme lorsqu'on accepte de "reporter" les réformes que l'on disait indispensables ?

» ARBITRAIRE

Les médias ont beaucoup ri du cirque du PS qui s'est déchiré pour désigner son nouveau premier secrétaire. À droite, au moins, on ne connaît pas le même genre de problèmes : Nicolas Sarkozy a, d'autorité, désigné Xavier Bertrand comme secrétaire général sans consulter les adhérents. Et visiblement, les médias qui dénonçaient le charivari démocratique du PS, apprécient la discipline arbitraire de l'UMP.

GUILLAUME CHATIZEL

❑ IN MEMORIAM

Torrelli, un artisan de paix

Le professeur Maurice Torrelli, s'est éteint à Nice ce 27 novembre dans sa soixante-douzième année. Cette haute personnalité du monde juridique et universitaire honorait l'Action française de son amitié.

Né à Nice le 15 août 1937, docteur en droit, professeur à Montréal (Canada), puis à Nice, Marcel Torrelli a été l'une des grandes figures de l'université Sophia Antipolis, au sein de laquelle il a dirigé de 1987 à 1995 l'Institut du Droit de la paix et du développement.

Droits de l'homme

Il a été président de la section niçoise de l'Association des juristes catholiques, membre du Conseil d'État de Monaco et vice-président du Tribunal suprême de la principauté. À ce titre, il prononça, lors de la séance de rentrée du 1^{er} octobre 1998, un discours évoquant le cinquantenaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Ses propos étaient ceux d'un homme de paix se gardant des utopies. L'homme, Maurice Torrelli ne le concevait pas hors de tout enracinement géographique, historique, culturel et spirituel, il savait combien sont imbriquées identité et universalité, intégration et souveraineté. Il dénonçait « *l'hérésie individualiste [...]* Avec elle, la quête du bonheur n'est plus que celle de la satisfaction de tous



Marcel Torrelli fut une grande figure de Sophia Antipolis

les plaisirs, y compris les plus vils. » Homme de paix, Maurice Torrelli l'a été aussi en se dépensant sans compter en tant que membre du conseil d'administration de l'AMADE (Association mondiale des Amis de l'enfance), créée et dirigée par la princesse Grace de Monaco.

Dans le cadre de l'Institut du Droit de la paix et du développement, il a organisé et animé d'importants colloques internationaux, dont celui, tenu à Nice les 4 et 5 décembre 1987, l'année du millénaire, sur le *Mécénat capétien*, sous la présidence de SAS la princesse de Lobkowitz,

née Françoise de Bourbon Parme, en présence de SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme, de M^{re} Paul Poupard, futur cardinal, de Dom Edouard Guillou, et de plusieurs hautes personnalités du monde des arts et des lettres ainsi que de nombreux amis d'Action française de Nice et d'ailleurs.

Colloques de haut niveau

Nous nous souvenons aussi d'un colloque *Religions et Guerre*, tenu à Nice les 13 et 14 décembre 1991, au cours duquel des orateurs chrétiens, juifs et musulmans, se sont efforcés de montrer que les trois religions du Livre sont porteuses de paix puisque la paix est un attribut de Dieu. Aucune difficulté ne fut écartée, notamment la question du *djihad*. Le professeur Torrelli définit l'islamisme comme « *la revendication du croyant agressé dans son être comme dans son identité collective par l'occidentalisation de ses gouvernants et de la société. C'est une réaction devant les échecs du nationalisme arabe et moderniste qui n'a pas su relever le défi du développement ou rétablir les Palestiniens dans leurs*

droits. C'est enfin la nostalgie de l'âge d'or pour restaurer la grandeur de l'Umma ». Nous étions revenus de ce colloque convaincus que face au danger islamiste, le plus urgent était de nous demander quelle figure montrent nos sociétés occidentales marchandes et laïcisées...

Passionné par les rapports internationaux et les grandes questions éthiques, il a publié de nombreux ouvrages ou communications, dont *Les Mystifications du nouvel ordre international*, en collaboration avec Claude Nigoul (PUF, 1984).

Participant souvent aux réunions de la section niçoise d'Action française, y prenant parfois la parole, grand ami du docteur Jean Réveillon, du bâtonnier Gérard de Gubernatis et de Pierre Gouirand, il a publié en 1989 (collection *Combat des idées*) une brochure sur *Maurras et la pensée d'Action française*, très précieuse pour les étudiants.

Les obsèques du professeur Maurice Torrelli ont été célébrées le mardi 2 décembre en l'église Saint-Philippe de Nice. M^{re} Henri-Charles Lambert, du barreau de Nice, a rendu dans une très belle allocution un hommage à cet homme « *fier et droit* », toujours modeste, « *aimant enseigner, aimant ceux qu'il enseignait et aimant servir la connaissance* ».

Nous présentons à M^{me} Maurice Torrelli, à sa fille, à ses cinq fils, à ses deux petites-filles, l'expression de notre profonde sympathie, avec l'assurance de nos prières.

MICHEL FROMENTOUX

DÉFENSEUR
DE LA VIE

SAR LE GRAND-DUC HENRI DE LUXEMBOURG, dont nous avons présenté le portrait dans *L'AF 2000* du 4 septembre dernier en soulignant ses convictions profondément chrétiennes et sa grande dignité de vie, vient de vivre les heures les plus atroces qu'ait à traverser, dans une monarchie réduite, un monarque tiraillé entre son devoir de conscience et le respect d'une constitution qui le tient en otage. En février dernier, la Chambre des députés (soixante élus) avait voté à une infime majorité (30 contre 26) une loi dépénalisant l'euthanasie sous certaines conditions. La loi devait venir en discussion pour une dernière lecture ce 18 décembre, mais le prince a fait savoir dès le 1^{er} décembre qu'il n'était pas question pour lui, prince catholique, d'apposer sa signature au bas d'un tel texte. Or la Constitution stipule que le grand-duc « *sanctionne et promulgue* » les lois. Donc la loi mortifère ne pourrait pas être appliquée !

Ce n'était pas l'avis des élus du peuple, ni du Premier ministre Jean-Claude Juncker, lequel, en bon démocrate dit chrétien, n'est pas pour l'euthanasie mais pense qu'une loi "démocratiquement" votée passe avant la loi de Dieu... On allait vers une crise constitutionnelle. Pour le prince, le choix était : ou bien abdiquer, chose impensable vu ses devoirs envers l'État qu'il incarne et envers sa lignée, ou bien accepter une diminution de ses pouvoirs. C'est ce cruel sacrifice qui lui a été imposé ce jeudi 11 décembre par les députés qui lui ont retiré le droit de sanctionner les lois ; il ne pourra plus désormais que les promulguer...

Nul doute que même réduit à un rôle protocolaire, le grand-duc Henri sort de cette crise avec un pouvoir moral accru. Lui reprocher d'être sorti de sa "neutralité" est lui intenter un très mauvais procès. Comment un souverain portant en lui les grandes traditions d'un pays pourrait-il rester de marbre quand la loi des hommes viole la loi non écrite qui protège les mœurs ? Comme son oncle le roi Baudoin de Belgique en 1990, comme tout récemment la reine Sophie d'Espagne dans un livre, Henri de Luxembourg aura relevé l'honneur de son pays réel en ne suivant pas le pays légal. Le Vatican, par la voix du cardinal Renato Raffaele Martino, président du Conseil pontifical Justice et Paix, l'a assuré du « *soutien* » et de la « *proximité de tous les chrétiens* ». Nous ajouterons : de tous les royalistes notamment français qui n'oublent pas qu'il descend, de par son grand-père, des rois de France très-chrétiens.

MICHEL FROMENTOUX

■ SUISSE

L'impossible retour de Blocher

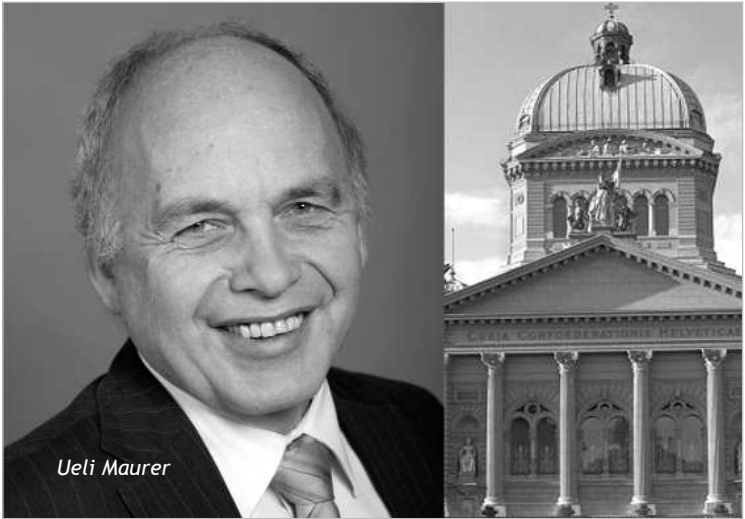
Le Zurichois Ueli Maurer, élu le 10 décembre en remplacement du conseiller fédéral Samuel Schmid, passe pour "réactionnaire" et peu favorable à la reconduction de l'accord avec l'Union européenne.

Figure emblématique de la droite nationale helvétique et de l'UDC, la si peu centriste Union démocratique du centre, Christoph Blocher a échoué dans sa tentative visant à reconquérir un des sept sièges du Conseil fédéral, le gouvernement central. C'est néanmoins un de ses proches, le Zurichois Ueli Maurer, ancien président du parti, qui a été élu le 10 décembre en remplacement du conseiller fédéral Samuel Schmid, ex-UDC, démissionnaire depuis le 12 novembre.

Complot
démocratique

À l'exception du groupe des Verts, les partis représentés dans les deux chambres du Parlement ne contestaient pas le droit de l'UDC à occuper le siège vacant. En revanche, quand Christoph Blocher fit part de son intention de revenir aux affaires, ce fut la consternation dans le landerneau fédéral, et la mobilisation contre le diable blochérien.

Or, si l'UDC est la principale force politique du pays, elle ne dispose pas à elle seule d'une majorité au Parlement. Voyant que le siège abandonné par Samuel Schmid risquait de lui échapper, le groupe UDC aux chambres fédérales a décidé de présenter deux candidats, Blocher et Maurer, une façon de respecter la volonté de son *leader* naturel tout en offrant un semblant de choix aux autres partis. Un choix jugé peu satisfaisant par les modérés et les socialistes, dans la mesure où Ueli Maurer a toujours défendu la ligne prônée par Christoph Blocher, notamment sur l'Europe et l'immigration. D'où l'élection difficile du nouveau conseiller fédéral : une seule voix de ma-



rité au troisième tour, alors que Blocher s'était retiré de la course après le premier tour.

Il s'en est fallu de peu que Ueli Maurer ne tombe dans les rets de ce qu'on appelle à Berne le Groupe 13, entente occulte d'élus déterminés à empêcher l'accession au gouvernement d'un représentant de la droite "dure". La manœuvre de ce groupe interpartis, formé le 13 décembre 2007, au lendemain de l'éviction de Blocher, n'a pas aussi bien fonctionné que l'an dernier. Il n'empêche, « *l'art du complot se démocratise* », admet un observateur de la vie fédérale. Mais la démocratie n'est-elle pas une intrigue permanente ?

Après quelques mois d'une opposition toute relative, l'UDC retrouve donc un siège au Conseil fédéral. Ueli Maurer va y côtoyer deux libéraux-radicaux, deux socialistes, une démocrate-chrétienne et une ex-UDC, Eveline Widmer-Schlumpf, élue en décembre 2007 à la place de Christoph Blocher et par la suite exclue de l'UDC en même temps que la section du canton des Grisons.

Ayant pris nettement ses distances avec la ligne blochérienne de son parti, le Bernois Samuel Schmid a subi le même sort en cours d'année. Ce qui fait que, jusqu'à l'élection de la semaine dernière, l'UDC n'était plus représentée au Conseil fédéral, une anomalie institutionnelle puisque la composition du collège gouvernemental est censée refléter l'importance respective des groupes parlementaires.

Gardes suisses

Entre-temps, les amis des deux "dissidents" ont créé un nouveau mouvement, le Parti bourgeois démocratique, situé lui aussi à droite mais se voulant résolument modéré, autrement dit politiquement correct. Il n'a, à ce jour, pas réussi à décoller.

Ainsi, c'est sur une note d'amertume que s'est interrompue la carrière politique de Samuel Schmid, un conservateur libéral de la vieille école qui aura passé huit ans au Conseil fédéral. En France, on se souvient peut-être de sa visite de travail en novembre

2005 ; président de la Confédération cette année-là, il avait été reçu à l'Élysée puis s'était rendu aux Invalides pour y rappeler le sacrifice des gardes suisses au service du roi et massacrés aux Tuileries le 10 août 1792 (cf. *L'Action Française 2000* du 1^{er} décembre 2005).

Mais c'est en tant que ministre de la Défense que Samuel Schmid a imprimé sa marque à Berne. Maître d'œuvre d'une réforme de l'armée qui lui a valu de virulentes critiques sur sa droite, il a été ébranlé l'été dernier à la suite d'une fâcheuse nomination à la tête de l'armée. Après quoi sont survenus des ennuis de santé qui, toutefois, ont pu être surmontés. Rien, hormis la lassitude, n'obligeait Samuel Schmid à se retirer maintenant.

Homme
de traditions

Son successeur s'est engagé à respecter la collégialité gouvernementale, discipline dont s'était parfois affranchi Christoph Blocher durant sa mandature de 2003 à 2007. Entre sa fidélité au tribun nationaliste, qui reste le véritable patron de l'UDC, et la loyauté promise à ses collègues du gouvernement, Ueli Maurer ne va pas avoir la partie facile. Homme de traditions, qualifié de réactionnaire par ses adversaires, ce père de six enfants est habitué de fortes convictions, notamment en matière de mœurs. Par ailleurs, il a soutenu avant son élection une initiative populaire hostile à la construction de minarets.

Mais l'épreuve de vérité sera sans conteste le référendum du 8 février dont dépend la reconduction de l'accord bilatéral entre la Suisse et l'Union européenne sur la libre circulation des personnes, et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie. Ueli Maurer s'est prononcé pour le "non", mais c'était avant son élection. Sans doute se contraindra-t-il momentanément à la retenue, afin de préserver la collégialité gouvernementale, et ce qu'on appelle à Berne la politique de concordance.

GUY C. MENUSIER

■ ORTHODOXIE

Le patriarche Alexis II

Alexis II, patriarche orthodoxe de Moscou et de toutes les Russies, décédé le 5 décembre dernier, aura été, comme souvent les personnalités de premier plan survivant à un cataclysme révolutionnaire, un être complexe.

De sérieuses présomptions circulent sur le passé d'informateur du KGB qui aurait été le sien. Il faut dire que la hiérarchie orthodoxe a été toujours étroitement contrôlée par le régime communiste, chaque évêque étant plus ou moins transformé en informateur s'il ne voulait ni être envoyé au goulag ni voir fermer son église. Mais, même s'il se garda toujours d'avouer quoi que ce fût, Alexis, dès qu'il fut libre de parler, a demandé pardon dans *Izvestia*

(1991) : « *En défendant une chose, il est nécessaire de céder sur une autre [...] À ceux à qui les compromis, le silence, la passivité forcée ou les expressions de loyauté tolérées par les dirigeants de l'Église ont fait du mal, je demande pardon, compréhension et prières.* »

Le jugement des hommes n'importe plus aujourd'hui pour le patriarche. Citons Jean-François Colosimo (*Le Figaro Magazine* de ce 13 décembre) : « *En un peu moins de deux décennies, alors*

qu'il avait hérité d'une orthodoxie à l'agonie au sein d'une Russie exsangue, Alexis II a sauvé l'unité du patriarcat de Moscou qui était menacée de toutes parts [...] Il a réussi à sceller l'union avec la part la plus tsariste de l'immigration, l'Église russe hors frontières. » La renaissance religieuse de la Russie est en effet aujourd'hui prodigieuse, non sans l'appui de Vladimir Poutine, ami d'Alexis, qui semble parfois se rêver en restaurateur de la sainte Russie où les tsars tenaient en



main l'Église... Alexis II avait empêché Jean-Paul II de venir à Moscou. Du chemin reste à faire pour que cette fervente chrétienté revienne dans le giron de Rome, mais le même patriarche s'était en août 2007 publiquement réjoui de voir Benoît XVI faire revivre la liturgie latine...

M.F.

La Flandre
SOUS TUTELLE ?

LA FLANDRE s'irrite mais ne rompt pas. À l'unanimité moins une voix, la commission *ad hoc* du Conseil de l'Europe lui enjoint de procéder à la nomination des trois bourgmestres (maires) de la périphérie bruxelloise. Elle demeure en souffrance depuis 2007 parce que les intéressés avaient adressé des convocations électorales en français à leurs administrés francophones alors que leurs communes sont en territoire flamand. Le Conseil de l'Europe veut placer la Flandre sous "monitoring", mot barbare pour dire tutelle. La Flandre récusé ces instances et s'en tient au droit du sol. Qui vit en Flandre est Flamand et dans ses rapports officiels ne s'exprime qu'en cette langue. Fermez le ban.

CH. H. BRIGNAC

Si les Irlandais
n'existaient pas...

Si les Irlandais n'existaient pas, comme elle serait heureuse, "l'Europe" qui pourrait marchander et se renier en paix. Or, ils existent et affichent la fâcheuse prétention d'être acceptés parmi les autres Européens non comme des ectoplasmes mais pour eux-mêmes avec leurs traditions, leur foi catholique, leurs libertés... La Commission européenne ne cesse de harceler Dublin pour qu'il éduque enfin les hommes et femmes de ce pays et les prépare à "bien" voter (c'est beau la démocratie !...) lors d'un nouveau référendum qui les mettrait aux normes du fameux traité de Lisbonne. Un compromis va-t-il être trouvé avant la fin du mandat Barroso ? Les Irlandais qui veulent bien pouvoir dire oui, tant qu'on ne leur demande pas de vendre leur âme, exigent toutefois quatre conditions : la garantie de leur neutralité militaire, leur autonomie fiscale, la non-remise en cause de l'interdiction de l'avortement, le maintien du principe d'un commissaire par pays. Les discussions vont bon train. Il s'agit réellement d'acheter les dirigeants de Dublin, comme si l'Irlande n'avait pas déjà dit sa volonté de ne pas se soumettre aux diktats de Lisbonne... Les élections européennes auront lieu en juin prochain... Pour nous qui voulons rester Français, comme les Irlandais restent Irlandais, ce sera le moment d'envoyer mordre la poussière tous les candidats favorables au traité de Lisbonne et de nous souvenir de ce que nous disions lors des résultats du précédent référendum européen : *Nous sommes tous des Irlandais !*

M.F.

GRÈCE

Ce qu'on nous cache

L'agitation en Grèce, orchestrée par l'ultragauche, vise à faire tomber le gouvernement Caramanlis, qui tient bon. La plupart des médias exagèrent cependant l'ampleur de ces "grandes manifestations".

Ce dimanche soir, la Grèce a terminé sa dixième journée de désordre et d'agitation. On annonçait pour lundi une nouvelle "grande manifestation" à Athènes pour réclamer la démission du gouvernement Caramanlis et l'organisation de nouvelles élections législatives.

Un pays en crise

Certes, il y a en Grèce, comme dans tant d'autres pays, des problèmes fondamentaux en partie dus à l'ouverture des frontières (mais on ne le dit guère) et à la mondialisation : le taux de chômage, surtout des jeunes, reste le plus élevé d'Europe, l'immigration, non contrôlée, déstabilise la société, l'insécurité inquiète les habitants des grandes villes, la corruption de certains hommes politiques irrite la population. Un mécontentement général latent et une désaffection à l'égard des partis politiques de gauche comme de droite, ne sont pas à nier.

Mais tout cela n'explique guère l'agitation que nous vivons depuis dix jours en direct... La désinformation est, une fois de plus générale. Tout a été déclenché par la mort d'un jeune lycéen au cours d'une manifestation contre la réforme des universités. Tué par balle, a-t-on dit immédiatement, et non sans raison. Tué par un policier nous répète-t-on depuis à longueur de journée. "On" manifeste même à Paris, à



Londres, à Rome pour protester contre cet "assassinat". L'enquête judiciaire a établi de manière incontestable, et nullement contestée par la famille de la victime, ni même par les opposants, que ce jeune homme a été tué "accidentellement" par ricochet, que la police n'avait pas tiré sur les manifestants mais en l'air. On ne nous le dit pas, ou presque pas.

De lourds dégâts

Les "grandes manifestations" n'ont jamais réuni plus de dix mille personnes. Souvent de quelques centaines à quatre mille ! Filmées sous un bon angle, "convenablement" présentées... on a donné aux téléspectateurs occidentaux, européens et particulièrement français, l'impression de vraies manifestations de masse. Ce n'est pas la première fois et ça ne sera pas la dernière.

Les manifestations ont été encadrées, dirigées, exploitées par les réseaux, ultraminoritaires mais très actifs et quasi professionnels, d'agitateurs anarchistes et trotskystes, l'ultragauche traditionnelle. Les partis de gauche, en Grèce et ailleurs, tentent comme toujours de les exploiter à leur profit.

Ces activistes d'ultragauche, chantant *L'Internationale*, sont aussi des casseurs. Dix jours après le début des violences, les dégâts s'approchent du demi-milliard d'euros. Chiffre non contesté non plus, mais qu'on occulte autant que faire se peut. Des centaines de magasins, des banques, des bâtiments publics, des cinémas ont été incendiés et pillés. Et même une des plus grandes bibliothèques universitaires d'Athènes. Cela encore n'est pas nouveau et nous risquons de le voir ailleurs. Le tourisme, prin-

cipale source de richesses du pays, va souffrir durablement de cette situation. La crise s'aggravera. Les activistes ne cherchent que cela : l'eau trouble. C'est un scénario typique de subversion. L'objectif principal était de provoquer la chute du gouvernement Caramanlis, dont l'ultra-libéralisme européen est certainement pour quelque chose dans la crise. En soutenant les casseurs, la gauche respectable espère revenir au pouvoir à la faveur des élections anticipées.

Passivité

Mais Caramanlis a tenu bon. Au grand mécontentement de l'immense majorité de la population, on a pratiquement laissé faire les agitateurs-casseurs. Mais aucune bavure n'a plus été commise. Les blessés sont plutôt dans les rangs des forces de l'ordre ! On a reproché à Caramanlis sa passivité devant les casseurs. Mais cette passivité semble avoir été voulue et calculée. Le gouvernement parie sur l'épuisement des manifestants et la lassitude de la population ; c'est risqué.

Selon les premiers sondages d'opinion, qu'on ne nous cite pas ici, et les observateurs impartiaux, si des élections devaient avoir lieu aujourd'hui, elles seraient défavorables aux formations de gauche et pourraient même favoriser l'émergence d'une droite nationale sécuritaire et non européenne ; la réaction du pays profond. Ce qui explique la relative modération des leaders socialistes depuis deux ou trois jours. Ils craignent un effet de boomerang.

Ces événements doivent nous intéresser au plus haut point : un scénario identique pourrait se préparer en France. Attention danger !

PASCAL NARI

PAKISTAN-AFGHANISTAN

Nouvelle tactique islamiste

Les terroristes tentent de couper les lignes de ravitaillement des forces alliées. Leur influence se développe dans la région, avec un danger de contamination.

L'attaque menée par quatre cents Taliban le 7 décembre contre un dépôt de l'OTAN à Peshawar au Pakistan n'a retenu l'attention de la presse française que comme un attentat islamiste de plus dans la région. L'événement est bien plus grave.

Audace

Après l'attaque islamiste contre le Tadj Mahal à Bombay, au cours de laquelle les terroristes, venus du Pakistan semblent-il, avaient pu mobiliser plusieurs dizaines de personnes et faire face aux forces de l'ordre pendant plus de soixante heures, voici qu'au Pakistan, dans la province frontalière, ils ont pu mener une opération avec quatre cents hommes armés et bien entraînés.

Ils ont frappé un centre militaire des forces de l'OTAN, dé-

truisant une centaine de camions de ravitaillement militaire, dont soixante appartenant à l'armée américaine. Opération audacieuse dans une région théoriquement



Forces américaines et anglaises, dans la province d'Helmand en 2007.

très surveillée, et dont la population ne leur est pourtant pas acquise, menée avec précision et basée sur des renseignements fiables. Les Taliban parquent ou-

vertement à Peshawar, devenu un centre du terrorisme islamiste et du trafic d'armes. Ils terrorisent la population qui constate l'inaction des forces de l'ordre et, en tout cas, une certaine complicité.

Quel objectif ?

Peshawar révèle un autre objectif : couper les lignes de ravitaillement des "forces alliées" en Afghanistan. Ce ravitaillement ne peut passer ni par l'Iran, pays qui soutient les Taliban pourtant sunnites, ni par les républiques ex-soviétiques d'Asie centrale. Marchandises, armes, munitions et tous les matériels nécessaires sont débarqués à Karachi et de là acheminés vers l'Afghanistan. Couper cette route, ou au moins y faire régner l'insécurité par ce genre d'attaques, ferait planer la menace d'asphyxie sur l'Afgha-

nistan, car un pont aérien reste inconcevable en raison de l'ampleur et l'importance des ravitaillements et des limites des aéroports afghans.

Renforts

Le terrorisme se développe dans la région. Avec un danger de contamination. Les méthodes utilisées pourraient "servir" ailleurs... Barack Obama envisage de dégommer ses troupes en Irak et d'envoyer vingt mille hommes supplémentaires en Afghanistan. Washington demande également à Paris et à Londres de renforcer leurs troupes « *de manière significative* ». Il est urgent de frapper et neutraliser le terrorisme islamiste dans la région et ailleurs, et il faut rester vigilant. Le problème afghan (et pakistanais dans une certaine mesure), après être resté confiné, devient prioritaire. Mais l'envoi de renforts français ne devrait pas se faire en catimini, car la guerre sera longue et coûteuse.

Voilà un nouveau et grave problème que la crise financière et ses conséquences ne devraient oc-

P.N.



■ ARNAUD GUYOT-JEANNIN

« Le bien commun doit l'emporter »

Journaliste et essayiste, Arnaud Guyot-Jeannin a dirigé les ouvrages collectifs *Aux sources de l'erreur libérale* (1999) et *Aux sources de la droite* (2000) dans la collection "Vu autrement" aux éditions de L'Âge d'Homme. Les questions portant sur l'argent, l'écologie, le libéralisme, le socialisme, le travail, etc, y étaient abordées dans une perspective résolument anticonformiste. Le 27 novembre dernier, il a même consacré son "Libre Journal des enjeux actuels" sur *Radio Courtoisie* à « la nécessité des luttes sociales » face à la libéralisation du travail du dimanche, à la retraite à soixante-dix ans, à la privatisation de la Poste, etc. *L'Action Française* 2000 l'accueille avec plaisir une nouvelle fois dans ses colonnes...

L'Action Française 2000 - "Travailler plus pour gagner plus" : cette consigne de M. Sarkozy, qui va maintenant jusqu'à remettre en cause le repos dominical, n'est-elle pas le signe d'une conception nouvelle et bien peu catholique, du travail ?

Arnaud Guyot-Jeannin - Elle n'est pas "nouvelle" et avant d'être "peu catholique", cette consigne est surtout bien peu humaine en vérité. Il est impératif que la fameuse *common decency* ou décence ordinaire, préconisée par Georges Orwell et reprise par Jean-Claude Michéa de nos jours, se déploie dans la vie quotidienne des individus, des communautés et des peuples.

Des catholiques sociaux déterminés

Je rappelle qu'il a fallu attendre le vote de la loi Lerolle du 13 juillet 1906 pour abroger le travail dominical. En effet, le XIX^e siècle avait connu une exploitation inhumaine et une misère sociale effrayantes. L'État centralisé, complice du plouto-capitalisme, avait favorisé une industrialisation massive et un déracinement social et géographique sans précédent. Heureusement, face à ce processus de désintégration nationale, provinciale et sociale se dressèrent des penseurs et députés catholiques sociaux attachés à défendre le génie populaire et les socialités primaires de la France traditionnelle.

L'AF 2000 - Pouvez-vous rappeler quelques lois pour lesquelles les catholiques sociaux ont milité au XIX^e siècle et au début du XX^e ?

A.G.-J. - Bien sûr. Dès le 21 mars 1841, la loi Montalembert a pros crit le travail des femmes et des enfants dans les manufactures. Le 7 juillet 1891, Albert de Mun a proposé la suppression du travail de nuit pour les femmes et les enfants. Le 29 octobre 1892, le même député s'est engagé en faveur de la limitation du temps de travail. La future loi de Martine Aubry sur les 35 heures en représente le très pâle reflet, car elle ne vise pas l'amélioration des conditions de travail, mais une meilleure intégration à la société productiviste et au marché du travail qui sert exclusivement les intérêts du capital.

On doit encore aux catholiques sociaux plusieurs propositions de loi sur la retraite et notamment sur les retraites ouvrières, en 1910 par exemple ; elles doivent être mentionnées au moment où le

gouvernement Sarkozy-Fillon légifère en faveur de la retraite à soixante-dix ans. Et pourquoi pas, jusqu'à soixante-quinze ans, à l'instar des États-Unis, modèle préféré du chef de l'État ?

Démésure

Au total, une centaine de lois et propositions de lois ont été défendues avec détermination par les catholiques sociaux et les

Face à une telle régression sociale et environnementale, mais plus largement civilisationnelle, il faut opposer un vrai modèle alternatif, où écologie sociale et économie solidaire réactivent le sens des responsabilités ordonnées et partagées dans un cadre de vie qui n'exclut pas un peu de flânerie. Tout est une question d'éthique, de politique et de mesure ! Le bien commun doit l'emporter sur un utilitarisme mar-

parence et un *serial killer* en fin de mois. Nous ne sommes pas loin de la description de la World company moquée par *Les Guignols de l'Info*. Comment voulez-vous que la valeur travail ne soit pas décrédibilisée dans une société où le travail n'a plus de valeur ?

Au métier qualifié, enraciné, sédentaire et humanisé a succédé - à partir du milieu des années soixante-dix - un travail découpé, parcellarisé, nomadisé et globa-

manche au détriment de leurs autres activités. Puis Nicolas Sarkozy s'occupera des aménagements nécessaires à la généralisation progressive du travail dominical, toujours au nom de la volonté, de la liberté et du marché pour tous... Mais en réalité, au détriment de l'ensemble des salariés et au profit - c'est le cas de le dire - des grosses fortunes dont il est l'ami !

Liberté sous surveillance

La question reste posée : les Français doivent-ils consommer à tout prix, tous les jours, tout le temps, y compris le dimanche ? Allons-nous devenir un peuple de salariés et de consommateurs ?

Pour des raisons humaines, sociales, familiales, amicales, religieuses, le repos dominical demeure essentiel. Il représente un jour de partage et sert à resserrer les liens entre les personnes et leur environnement. Moins de travail ne signifie pas "plus de travail". Le travail est un moyen en vue de subvenir à ses besoins, pas une fin en soi. Les partisans de la sanctification par le travail - qui comptent de nombreux chrétiens conservateurs et progressistes - devraient faire cette nuance de taille. « Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat » proclame hiérarchiquement l'Évangile selon saint Marc (2, 23-28). Ralentir les cadences de travail et décélérer les activités économiques en termes de production et de consommation ne signifie pas abolir le travail. Décroître n'est pas synonyme de récession. Une décroissance soutenable ne peut qu'être volontaire, tandis que notre récession économique et sociale ne l'est pas. C'est la décroissance qui peut empêcher de nouvelles crises. Pour cela, encore faut-il rompre avec la logique du capitalisme. La seule alternative politique et civilisationnelle réside aujourd'hui dans la pratique d'une décroissance de la production, de la consommation et du travail permettant de produire moins, consommer moins et travailler moins pour travailler bien et vivre mieux

L'AF 2000 - Peut-on donc envisager de travailler autrement ? Que pensez-vous du "dividende universel" préconisé à une époque par Christine Boutin ?

A.G.-J. - D'abord, je remarque que Christine Boutin ne le préconise plus depuis qu'elle est ministre du Logement. D'ailleurs, comment le pourrait-elle »



Derrière le tutoiement de rigueur, l'enfer intérieur ?

Cercles catholiques d'ouvriers (1871) dont les initiateurs s'appelaient Maurice Maignen, René de La Tour du Pin et Albert de Mun. Sans oublier l'influence pontificale à travers l'encyclique sociale *Rerum Novarum* (1891) rédigée par Léon XIII !

L'AF 2000 - N'est-ce pas en fait sur la conception de l'homme lui-même que Nicolas Sarkozy et les libéraux se séparent de ces catholiques sociaux ?

A.G.-J. - Assurément, la formule de Nicolas Sarkozy, "travailler plus pour gagner plus", s'inscrit dans la dynamique quantitative de la démesure capitaliste du "toujours plus" : toujours plus d'argent, toujours plus d'objets, toujours plus de consommation, toujours plus de travail, etc. L'homme y est envisagé comme un numéro-matricule du système marchand post-démocratique, ce système où la valeur travail et la valeur marchande se confondent au détriment de la valeur d'usage.

Bien sûr, Nicolas Sarkozy n'est qu'un symbole fort de ce système mondialisé. Mais les symboles sont importants en politique. D'autant plus que la formule sarkozienne du "travailler plus pour gagner plus" a finalement comme résultat pour les salariés de travailler plus pour gagner moins. Et même de travailler moins bien en raison d'un cadre général de travail de plus en plus inhumain.

chand, vecteur de modes de management délétères entraînant une course effrénée à la productivité et un stress épouvantable qui causent de la souffrance au travail.

En résumé : Sois cool et tais-toi !

L'AF 2000 - Comment se manifeste aujourd'hui cette "souffrance au travail" ?

A.G.-J. - 53 % des Français disent souffrir dans leur activité professionnelle. Plusieurs centaines de cadres se suicident chaque année dans notre pays. Le harcèlement actionnarial et patronal va de pair avec une idéologie de la performance qui prône les mêmes formules commerciales de technocentres entrepreneuriaux - plus chaleureusement appelés les entreprises copains - : Il faut faire plus, toujours plus ! *L'open space* établit une dictature du bonheur qui provoque un malheur intériorisé chez le salarié. De nouvelles formes de domination d'un post-libéralisme sympa et meurtrier se mettent donc en place. *Sois cool et tais-toi* ! Dans de plus en plus d'entreprises, le tutoiement et l'appellation de son patron par ses initiales sont obligatoires. L'obligation de résultat est le seul paramètre qui compte dans un cadre décroissant où les relations sont fluides et opérationnelles ! Le patron est à la fois un *GO* en ap-

lisé. Au métier organique a fait place un travail mécanique. Une besogne machinale et anonyme qui foudroie les cadres, les cadres moyens et les secrétaires de direction qui tombent en dépression. N'oublions jamais que la France est le premier pays au monde - avant les États-Unis - à utiliser des calmants et des anxiolytiques. Sarkozy est-il de mèche avec les laboratoires pharmaceutiques ? Plaisanterie mise à part, le constat s'impose à nous : le travail tue de plus en plus. La société positive du travail s'avère négative. Il s'agit là d'une société anxiogène et mortifère.

L'AF 2000 - En ce qui concerne la nouvelle mesure sur le travail le dimanche, le texte qu'a présenté le gouvernement n'est-il pas beaucoup plus minimaliste qu'au départ ?

A.G.-J. - Certes, mais Nicolas Sarkozy va faire passer habilement sa loi en insistant sur la notion de "volontariat" et de "liberté" du travailleur comme du consommateur. De façon évidente, les réfractaires au travail dominical seront immédiatement mal vus et mal notés. Le conditionnement négatif ambiant les poussera vite à revoir leur décision. Avec une telle liberté surveillée, je parie même que beaucoup d'entre eux seront dissuadés de recourir à un tel choix hypocrite et préféreront travailler bien gentiment le di-

❑ SOCIÉTÉ

La classe ouvrière a-t-elle disparu ?

L'identité sociale s'est effacée au profit de la seule hiérarchie du "pouvoir d'achat". Mais la crise actuelle pourrait remettre en cause l'idéologie du tout-consommation, qui gomme des centaines d'ouvriers de leur entreprise, considérés comme une "simple variable d'ajustement"...

La disparition de la classe ouvrière semble désormais avérée, non pas comme catégorie sociale, mais comme sentiment d'appartenance et d'identité sociales : alors qu'il reste 23 % d'ouvriers (au sein de la population active) dans notre pays, ceux-ci se déterminent plutôt par leurs capacités de consommation que par leur activité professionnelle, à part quelques exceptions notables, en particulier dans les secteurs encore artisanaux ou lorsque leur entreprise et leur emploi sont directement menacés par des licenciements, un "plan social" (si mal nommé...) ou une délocalisation, cela revenant souvent au même, d'ailleurs.

Vieux rêve

Le vieux rêve marxiste de la disparition des classes ("la société sans classes"...) se réalise ainsi, non par le communisme final qui devait finir l'histoire humaine, mais par la société de consommation qui ne reconnaît plus que des consommateurs et rapporte tout à cela, comme elle se veut mondiale et insensible (ou presque) aux différences nationales et politiques : plus de classes, plus d'États...

En fait, les réalités sociales comme politiques ne cessent d'exister mais c'est souvent la manière de les signifier ou de les valoriser qui leur donne, ou non,



Les ouvriers aujourd'hui se déterminent plus selon leur capacité de consommation que par leur activité professionnelle.

une visibilité et une lisibilité. Or, la société de consommation, dont les maîtres mots sont "croissance", "pouvoir d'achat" et "consommation", ne veut voir ces réalités qu'à travers son prisme réducteur, au risque de s'aveugler elle-même sur ce qui l'entoure et la compose, la traverse... Attention : il ne faut pas croire que la société de consommation ne connaît pas

les différences puisque, souvent, il lui arrive d'en jouer pour "vendre plus" (cf les produits qualifiés, parfois à tort, de "traditionnels"...) ; mais elle leur dénie tout

fit de constater comment les symboles de la "rébellion" sont souvent devenus des produits de consommation, voire des "icônes" consuméristes, et pas seulement le portrait de Che Guevara...

Solidarité

La crise actuelle va-t-elle remettre en cause ce modèle, cette idéologie du tout-consommation, qui gomme si rapidement, en quelques lignes de communiqué, des centaines d'ouvriers de leur entreprise, considérés comme une "simple variable d'ajustement" ? Et va-t-elle redonner une certaine actualité au concept de classe ouvrière compris comme l'idée d'une solidarité, d'une entraide de ceux qui participent, par leurs activités manuelles, à la vie et à la prospérité d'une nation, et qui, au sein et au-delà de leur profession, s'organisent pour assumer leurs responsabilités politiques ?

Il y a là un nouveau "champ des possibles" qui s'ouvre et que ceux qui s'intéressent à la politique ne peuvent négliger...

JEAN-PHILIPPE CHAUVIN

* Tiré du blog de l'auteur, avec son autorisation : jpchauvin.typepad.fr

»»» dans un gouvernement dont l'hyperprésident représente la droite *bling-bling* ? Le "dividende universel" appelé aussi "revenu social inconditionnel", "revenu d'existence" ou encore "revenu universel de citoyenneté" représente des allocations populaires responsabilisantes, intégratrices et solidaires. André Gorz, Yoland Bresson ou encore Alain Caillé, le directeur du Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (MAUSS) ont travaillé sur leur possible mise en pratique dans la société française.

Le "dividende universel"

Leur théorie pratique vise à réduire le temps de travail en obtenant un revenu inconditionnel d'inclusion sociale - et non d'exclusion comme le RMI et le RSA, tous deux conditionnels - pour chaque membre de la communauté nationale. Dans une société où le travail est considéré comme pénible et surplombant, où la désaffiliation sociale et familiale engendre l'anomie, où les pauvres se comptent par millions et où le chômage n'est plus seulement conjoncturel, mais structurel, ne faut-il pas permettre à chacun de libérer un peu de temps pour ses activités familiales, amicales, paroissiales, culturelles, sportives etc, tout en vivant décemment ?

Poser la question, c'est y répondre. L'établissement du "dividende universel" - perçu de la naissance à la mort par chaque personne - rompt avec la société du tout travail et du travail salarié. Il faut pouvoir travailler et gagner sa vie



En réaction au "toujours plus", Arnaud Guyot-Jeannin prône la décroissance.

au minimum sans se voir astreint automatiquement à occuper un poste de salarié dans une société salariale. Avec l'essor des réseaux et de la mondialisation-fragmentation tribale, l'avenir n'est plus au salariat. Précisons que le montant du revenu doit être ni trop élevé pour éviter l'assistanat, ni trop bas pour ne pas engendrer la précarité.

L'AF 2000 - La crise actuelle ne marque-t-elle pas la défaite du libéralisme ? N'est-il pas temps

de remettre en cause le capitalisme lui-même ?

A.G.-J. - La crise financière mondiale était prévisible. En effet, en 1945, la signature des accords de Yalta a permis de livrer l'Europe et une grande partie du globe

Les crises économiques et géopolitiques américaines éclataient peu après. La volonté de puissance marchande et la démesure guerrière des États-Unis aboutissaient à une récession interne doublée d'une grande méfiance des États et des peuples sur le plan externe.

Le mur de l'argent

La loi de la jungle néolibérale ne peut présider justement et durablement au destin d'une puissance. Le capitalisme se fonde sur l'accumulation du capital et du profit. Il porte l'excès en lui. « *La monnaie crée ex-nihilo* » pour reprendre l'expression de Maurice Allais, la spéculation des échanges monétaires virtuels et la dématérialisation planétaire de l'argent, ne peuvent que mener à d'autres fuites en avant suivies de crises préjudiciables aux sociétés occidentales de marché. Ces autres crises financières vont survenir parce que le système de l'illimité ne peut survivre dans un monde qui connaît nécessairement des limites. Le mur de l'argent chutera alors à son tour. Le système capitaliste américano-centré explosera comme sa bulle. Le capitalisme est né du système de l'argent, il mourra du système de l'argent.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MICHEL FROMENTOUX

Une explosion DES INÉGALITÉS ?

LES TRÈS HAUTS REVENUS ont progressé beaucoup plus vite que la moyenne entre 1998 et 2005 en France. Notamment du fait de la forte croissance des revenus du patrimoine, mais aussi des salaires les plus élevés. Une étude de Camille Landais, de l'École d'économie de Paris, actualisant les données de longue période de Thomas Piketty, analyse l'évolution des hauts revenus à partir de sources exhaustives.

Reprenant et réactualisant les séries (1901-1998) de Piketty pour la période récente (1998-2005), ce travail révèle un fort accroissement des inégalités de revenus depuis huit ans, du fait d'une augmentation très forte des revenus des foyers les plus riches depuis 1998, tandis que les revenus moyen et médian croissent très modestement sur la même période.

Cette explosion des hauts revenus est essentiellement concentrée sur les foyers les plus aisés, qui voient leur part dans les revenus totaux considérablement augmenter entre 1998 et 2005.

En particulier, les 0,01 % des foyers les plus riches ont vu leur revenu réel croître de 42,6 % sur la période, contre 4,6 % pour les 90 % des foyers les moins riches.

La forte croissance des revenus du patrimoine est en partie responsable de ces évolutions, les hauts revenus étant plus que les autres foyers composés de ce type de rémunérations. Néanmoins, et c'est un fait nouveau, la très rapide augmentation des inégalités de salaires a également fortement participé à cette augmentation des inégalités de revenus. De ce point de vue, la France rompt avec vingt-cinq ans de grande stabilité de la hiérarchie des salaires. Tout en restant un pays plus égalitaire que les pays anglo-saxons en termes de distribution des revenus primaires, la tendance actuelle n'exclut pas que la France puisse converger vers leurs modèles. Tous les éléments disponibles pour 2006-2007 laissent d'ailleurs penser que la tendance de croissance des hauts revenus et des hauts salaires se poursuit voire s'amplifie.

* Source : Observatoire des inégalités (Étude Camille Landais)

Notre journal vous intéresse ?

POUR LUI PERMETTRE DE VIVRE, ABONNEZ-VOUS, FAITES DES ABONNÉS !

Bulletin d'abonnement en page 10

❑ DE LA CHARITÉ A L'HUMANITAIRE

Qu'est devenue la "part du pauvre" ?

La grandeur d'une société n'est pas de nier les inégalités mais de permettre aux hommes de sortir de leur égoïsme, en parlant, plutôt que des droits des défavorisés, des devoirs de ceux qui ont plus à l'égard de ceux qui ont moins... Retour sur la charité dans l'histoire de France.

Il suffit de parcourir les rues de Paris ou les couloirs du métro pour voir que la clochardisation de notre société ne cesse de progresser. Le pire est que le libéralisme, joint à un hédonisme que la "crise" n'a pas refroidi, ne cesse de favoriser la course au profit sans souci des drames humains, dont celui du surendettement, et entretient chez les Français une mentalité d'assistés alors que les plus défavorisés sont poussés à revendiquer toujours plus de "droits", confondant inégalité avec injustice...

« Des pauvres vous en aurez toujours parmi vous », dit le Christ dans l'Évangile. La vraie justice n'est pas de ce monde, elle relève du Ciel. La grandeur d'une société n'est donc pas de nier les inégalités mais de permettre aux hommes de sortir de leur égoïsme, en parlant, plutôt que des droits des pauvres, des devoirs de ceux qui ont plus à l'égard de ceux qui ont moins.

Aumône

Dans notre France aux origines chrétiennes, c'est l'Église qui a su changer les mentalités en jetant une lumière surnaturelle sur les misères des hommes et en présentant l'amour du prochain comme une voie vers la sainteté.

Dès le haut Moyen Âge, les pauvres s'attroupaient à la porte des aumôneries monastiques où étaient distribués vivres et vêtements. Dans le déferlement des turbulences féodales dont souffraient surtout les paysans pauvres, les évêques brandissaient le glaive de l'excommunication contre les seigneurs qui n'observaient pas la trêve de Dieu. Tout en luttant pied à pied contre l'anarchie des barons, les rois capétiens donnaient eux-mêmes l'exemple de la charité : souvenons-nous de Robert II le Pieux ouvrant sa salle à manger aux indigents et même nourrissant en cachette de la méchante reine Constance, tel affamé glissé sous la table et... occupé à couper des franges d'or du manteau royal...

Ordres mendiants

Au XII^e siècle, la grande pauvreté se porta sur la ville et l'on vit émerger les vagabonds, même les truands, accueillis d'abord par des prédicateurs populaires dans des structures improvisées où pululaient le meilleur et le pire ; puis, la charité chrétienne s'affirmant, apparurent les ordres mendiants, surtout dominicains et franciscains, créés pour l'accueil des infortunés. De leur côté théologiens et canonistes admettaient que voler un pain dans une situation d'extrême nécessité était légitime. Quant au roi saint Louis, il disait à son fils : « S'il advient



Des figures sublimes apparurent, tel saint Vincent de Paul osant prêcher aux Grands le sens du service et de la protection des faibles.

que quelque querelle entre riche et pauvre vienne devant toi, sou tiens plus le pauvre que le riche, et quand tu entendas la vérité, ainsi fais-leur droit. »

Les hôpitaux-Dieu, contrôlés par les évêques, se réservaient alors les malades tandis que les hospices (tel celui des Quinze-Vingts fondé pour les aveugles par saint Louis) accueillaien les pèlerins, les voyageurs pauvres, principalement ceux qui n'avaient pas la force de mendier.

Les hiérarchies protectrices

Après les calamités de la guerre de Cent ans, puis les exactions des Routiers et des Grandes Compagnies, les guerres de Religion et la Fronde, il fallut tout recréer pour relancer la charité. Longtemps il revint aux paroisses et aux familles nobles, parfois sous l'injonction des autorités, de contribuer à l'assistance, mais une fois l'ordre rétabli au XVII^e siècle, des figures sublimes apparurent, tel saint Vincent de Paul, osant prêcher aux Grands, quitte à les rudoyer, le sens du service et de la protection des faibles. En somme les hiérarchies avaient vocation à devenir protectrices...

Cet apostolat auprès des Grands avait plus d'effets que des discours vengeurs tenus aux pauvres à la manière d'aujourd'hui... Les structures de la société s'y prêtaient excellemment. C'était, écrit Marie-Madeleine Martin, une société « unifiée organiquement dans laquelle la dépendance hiérarchique des hommes les uns envers les autres décalquait l'ordre de la nature et de la raison. La charité chrétienne transfigurait cet ordre sur le plan surnaturel, elle l'illuminait par la considération du royaume des âmes également rachetées par le Rédempteur ; elle ne le détruisait pas. Bien au contraire elle se servait de lui et de sa force

pour maintenir au maximum parmi les hommes la justice, préface obligatoire et premier échelon de la charité. » (Saint Vincent de Paul et les Grands, éditions du Conquistador)

Au cœur de l'île de la Cité, l'Hôtel-Dieu pouvait alors grouper en cas de disette de deux à quatre mille personnes. Partout dans la capitale naissaient de petits établissements, fruits de libéralités privées, confiés au soin des religieuses. Des dames de la société fortunée consacraient leur temps à visiter les malades ; leur dévouement s'ajoutait à celui des Filles de la Charité venues des campagnes à l'appel de "Monsieur Vincent", visitant les malades à domicile, prenant en charge les enfants trouvés, ou les enfants des mères en détresse aujourd'hui tués avant de naître... Un grand bureau des pauvres réunissait les curés de Paris et offrait des secours alimentés par les quêtes ou une taxe versée par les bourgeois de la capitale.

Le venin de l'individualisme

Les Lazaristes recevaient à dîner chaque jour vingt-quatre pauvres. Le prieur se plaçait au milieu d'eux et ils étaient servis avec autant de respect que lui. Les Restos du cœur, la médiatisation en moins... Les clochards allaient se présenter à la porte des Célestins où ils recevaient du pain. Les Chartreux, quant à eux, recevaient chaque vendredi ceux qu'on appelait les "pauvres honteux" (cf. Jacques Wilhelm : *La Vie quotidienne des Parisiens au temps du Roi Soleil*, Hachette-littérature). À signaler encore, la création par édit royal en 1656 d'un hôpital général à Paris, sur le lieu de la Salpêtrière, ancêtre de notre Assistance publique.

Au XVIII^e siècle apparut hélas le germe de l'individualisme. Ce ne fut pas un progrès ! La Révo-

lution de 1789, au nom de l'individu "libéré", renversa tous les cadres protecteurs et interdit les associations. Le libéralisme se mit à enseigner que de la recherche par chacun de son bien propre devait naître le bien général... La loi de la jungle... Résultat : au siècle suivant les classes laborieuses furent livrées à elles-mêmes sans autre protection que l'action tout à fait insuffisante de quelques industriels au noble cœur. Bientôt les gouvernements allaient se soucier beaucoup plus d'apprendre à cette population misérable à penser républicain (lois laïques...) qu'à lui donner les moyens de vivre décemment.

La charité détournée

Petitement arrivèrent toutefois à se créer des sociétés de secours mutuels, des caisses de retraites, des œuvres pour le logement, le soin des malheureux. Faut-il s'étonner de rencontrer, parmi les pionniers des cercles d'ouvriers ou des conférences Saint-Vincent de Paul, des catholiques royalistes : le vicomte de Bonald, le vicomte de Villeneuve Bargemont, Armand de Melun, Albert de Mun, Maurice Maignen, le colonel de La Tour du Pin, marquis de La Charce, sans oublier sœur Rosalie, fille de la Charité, secourant les misères physiques et morales dans l'actuel 13^e arrondissement de Paris ?

Ces fidèles d'Henri V, comte de Chambord, étaient d'autant plus enclins à soulager les misères ouvrières qu'ils en avaient parfaitement décelé la cause : l'organisation sociale issue de l'idéologie des Droits de l'Homme qui contrecarrait l'idée que les hommes sont sur terre pour vivre en société, pour s'entraider, pour s'aimer, et non pour ne penser qu'à s'enrichir. Ils parvinrent assurément à faire avancer la législation (réglementation du travail des enfants, repos dominical, allocation familiales...) mais le meilleur de leurs idées fut bien souvent détourné au XX^e siècle au profit de l'État-providence.

On est loin du temps où les familles riches mettaient un point

d'honneur à garder "la part du pauvre"... Chacun participe aujourd'hui à la vie de tous par le fisc de plus en plus paralysant pour les classes moyennes, et reçoit en retour assurances et allocations ; celui qui donne n'a d'autre sentiment que d'entretenir une bureaucratie, celui qui reçoit se sent à l'écart de la société qui se résume pour beaucoup aux Assedic. Tout est impersonnel, seul l'égoïsme y trouve son compte : le riche en se donnant bonne conscience, le pauvre en faisant valoir toujours plus de droits que l'on dit maintenant opposables... Le bien commun reste le grand absent des soucis des uns et des autres.

Ou alors la charité, médiatisée à l'extrême, se vent comme un produit de consommation, en de tonitruantes campagnes qui foulent au pied la règle d'or de l'action bienfaisante : « *Que ta main droite ignore ce que donne ta main gauche* »... Les miséreux



Souvenons-nous de Robert II le Pieux ouvrant sa salle à manger aux indigents...

se trouvent assimilés à une cause militante, ou servent d'instruments de publicité pour telle ou telle vedette. Ainsi se trouvent souvent détournés de beaux élans de générosité.

La "crise" actuelle, qui met à rude épreuve les utopies du libéralisme, va-t-elle aider les Français à retrouver le sens des vraies solidarités, naturelles, familiales, locales, professionnelles, ces forces vives de la nation légitimant les hiérarchies par les services rendus et sachant remettre à leur place les soucis de rentabilité ? Ordre qui devrait, pour s'épanouir librement - toute l'expérience historique le prouve - être couronné par le justicier suprême qu'est le roi, seul assez indépendant des puissances d'argent pour rappeler aux Grands leurs devoirs au service du bien commun...

MICHEL FROUMENTOUX



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. Premier abonnement France (un an) | 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) | 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) | 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) | 60 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) | 125 € | 7. Outre-mer (un an) | 135 € |
| 4. Abonnement de six mois | 70 € | 8. Étranger (un an) | 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... Courriel.....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

Est-il caché depuis sept siècles sous une dalle de la Sainte-Chapelle ? C'est la question que s'est posée Philippe A. Boiry pour mener son enquête et nous la raconter dans le livre dont traitent ces lignes. L'auteur qui nous présente ce mystère inspire l'humilité. Il est le récipiendaire de moult prix et titres tous plus honorifiques les uns que les autres. Les vingt-deux chapitres bien ficelés de cet ouvrage sont composés d'une succession de paragraphes de petite taille, ce qui rend l'ensemble très agréable à lire, au contraire des habituelles enquêtes historiques souvent indigestes à cause de leurs parties interminables.

Culte des reliques

Comment parler de ce livre sans révéler les trésors d'informations qu'il apporte aux lecteurs et qui méritent que l'on en lise chaque page ? Tout d'abord, le livre nous fait découvrir une pratique mal connue lors de la mort d'un membre de la famille royale. Le corps est séparé du cœur et ils sont placés dans deux monuments différents. Ainsi le corps de Louis VIII, le père de saint Louis, se trouve-t-il à Saint-Denis et le cœur à l'abbaye Saint-André-lès-Clermont.

Philippe Boiry commence par traiter de l'importance des reliques dans le haut Moyen Âge, véritable culte que saint Cyrille de Jérusalem explique ainsi : « *Bien que l'âme en soit absente, une puissance repose dans le corps des saints, à cause de l'âme juste qui a demeuré en eux pendant tant*

SAINT LOUIS

Un cœur toujours mystérieux

« *Je suis parfaitement de votre opinion et je pense qu'on ne peut douter que le cœur du grand roi n'ait été déposé à la Sainte-Chapelle : c'est pour moi un article de foi historique, et je crois qu'un chrétien et un Français ne peuvent penser autrement.* » Alphonse de Chateaubriand (1845)

d'années. » On comprend alors qu'à cette époque-là, les reliques religieuses si sacrées ne pouvaient en aucun cas être achetées ou vendues. La constitution 62 du IV^e concile de Latran de 1215 finit par l'interdire officiellement.

Napoléon Bonaparte est Napoléon I^{er} depuis seulement quarante-neuf jours et deux personnes sont alors immédiatement acteurs dans cette découverte majeure qui sera pourtant passée sous silence : Terrasse, le préposé



La Sainte-Chapelle a-t-elle livré tous ses mystères ?

Le livre enchaîne sur l'histoire de l'acquisition de la couronne d'épines du Christ par saint Louis puis nous arrivons enfin au chapitre V qui débute par l'étonnante découverte du 21 janvier 1805 : les restes d'un cœur dans une boîte en étain sous le dallage de la voûte de la Sainte-Chapelle.

à la garde des archives nationales, et Camus, le garde des archives judiciaires. Le premier pensait vivement que ces restes pouvaient être ceux du cœur de saint Louis principalement à cause de l'endroit où ils avaient été trouvés. Il avait alors alerté le second, se trouvant être son supérieur, qui

avait ordonné que l'on remette la boîte en terre sans propager la nouvelle de cette précieuse trouvaille. Camus était du genre « *à prendre le parti de ne pas en prendre* », selon l'expression de l'auteur, c'est probablement ce qui lui permit de se fondre dans l'organisation des nombreuses architectures politiques qu'il traversa durant sa vie, de la Révolution à l'Empire en passant par le Directoire.

Origine douteuse

C'est le 15 mai 1843, sous la Monarchie de Juillet, que la fameuse boîte en étain fit de nouveau son apparition alors que Louis-Philippe avait demandé la restauration de la Sainte-Chapelle. Cette fois-ci, il n'était évidemment plus question d'ignorer la découverte. Brune, le ministre des Travaux publics, en informa l'archevêque de Paris. C'est finalement Letronne, successeur de Camus à la garde des archives, qui émit le premier doute sur la provenance de ce cœur, ce qui suscita la création d'une commission afin de réaliser un examen non plus historique mais scienti-



fique des restes pour établir l'identité de son propriétaire. Le doute porte sur plusieurs éléments. Tout d'abord, il y a la boîte, le matériau dans lequel elle est ouvragée et son état d'oxydation. Ensuite les tissus qui enveloppaient le cœur puis finalement le cœur lui-même. Il n'y avait aucune trace de l'enterrement de la boîte dans les archives de la Sainte-Chapelle et il sembla étrange que celle-ci ne portât aucune inscription gravée qui aurait renseigné sur le propriétaire du cœur alors qu'il ne s'agissait de rien de moins qu'un roi de France.

Philippe A. Boiry offre aux lecteurs une enquête intéressante grâce aux nombreuses citations de lettres échangées entre les différents protagonistes ou de très vieux articles de journaux parus sur le sujet. L'auteur est du parti de Terrasse : pour lui, il s'agissait bien du cœur de Saint Louis ; il parvient cependant à exposer les deux thèses.

CAROLE NOZIÈRE

* Philippe A. Boiry : *Le Mystère du cœur de saint Louis*. Éditions Die, 268 pages, 25 euros.

Cette année-là, la trentième de son règne, Louis XV, trente-cinq ans, se trouvait engagé, malgré lui, dans la guerre de Succession d'Autriche. Il n'avait pas pu s'opposer à un vaste courant d'opinion, mené notamment par Voltaire et le comte de Belle-Isle, tout fraîchement nommé maréchal (un petit-fils du surintendant Fouquet...) en faveur du tout nouveau roi de Prusse, Frédéric II.

Le roi de France, tout comme son sage ministre le cardinal de Fleury, se méfiait de cette "Lumière" dont les ambitions démesurées pouvaient détruire l'équilibre européen. Or l'opinion publique, routinière, continuait de haïr la Maison d'Autriche, incarnée par Marie-Thérèse de Habsbourg, laquelle à la mort de son père l'empereur Charles VI (1740), devait recueillir la couronne impériale non pour elle-même, mais pour son mari François de Lorraine (petit-neveu par sa mère de Louis XIV).

L'erreur de la diplomatie française avait donc été de soutenir Frédéric II arrachant à la hussarde la Silésie à Marie-Thérèse, et de contribuer à porter sur le trône impérial Charles-Albert, électeur de Bavière. Cette guerre nous détournait en fait de la lutte contre notre principal ennemi, l'Angleterre, en train de peaufiner son hégémonie maritime.

Belle-Isle avait remporté d'abord des succès, entrant même dans Vienne, mais Marie-Thérèse

CETTE ANNÉE-LÀ

1745 : Louis XV, un homme de paix

Le 11 mai, entraînées par le maréchal de Saxe, les armées de Louis XV affrontent les troupes anglaises. Retour sur la bataille de Fontenoy.

s'était défendue bec et ongles et bientôt notre "ami" Frédéric nous avait trahi pour négocier avec elle... Puis l'Angleterre s'en était mêlée, si bien qu'en 1743, alors que Fleury mourait de chagrin, nos armées avaient repassé le Rhin et nos frontières mêmes étaient menacées.

Alors, la raison avait repris ses droits. Le jeune maréchal de camp Louis de Noailles avait fait admettre par tous que le plus urgent était de briser la coalition anglo-autrichienne qui nous menaçait, en attaquant les Anglais là où ils n'étaient pas chez eux : dans les Flandres. Dès 1744, Louis XV s'était porté sur le terrain à la tête d'une forte armée. Tombé malade à Metz, sa guérison soudaine après une belle confession avait impressionné la France entière dont le loyalisme avait été renforcé.

Or, en ce début d'année 1745, mourut Charles-Albert, l'empereur intrus. Le moment était venu de s'arranger avec Marie-Thérèse, mais il fallait d'abord chasser l'Angleterre du continent. Alors le maréchal Maurice de Saxe, prince al-



lemand adultérin mettant son honneur à servir la France, marcha sur Tournai qu'il investit aisément. Rejoint bientôt par Louis XV et le dauphin Louis, seize ans, tout récemment marié à Marie-Thérèse, infante d'Espagne, Saxe, bien que souffrant d'une affreuse crise d'hydropisie, sut habilement attirer les Anglais dans la plaine de Fontenoy, près de l'Escaut. La rencontre eut lieu le mardi 11 mai de bon matin.

On connaît le célèbre dialogue : « *Messieurs des gardes françaises, tirez les premiers.* »

« *Non, messieurs, à vous l'honneur.* » C'était encore la guerre des gentilshommes... La guerre aussi, semble-t-il, en chansons (« *Je n'avons qu'à chanter Louis* »...) où s'illustra, dit-on, le sergent La Tulipe, resté notre célèbre Fanfan...

La bataille fut pourtant sérieuse. Pour réussir à disloquer la colonne anglo-hanovrienne du duc de Cumberland s'avancant vers l'Escaut, il fallut d'héroïques efforts au maréchal de Saxe traîné sur son cheval alors qu'il ne pouvait même plus porter sa cuirasse. Le sang-froid de Louis XV et de son fils refusant de se retirer derrière le fleuve renforça sans cesse le courage des soldats. À deux heures de l'après-midi, la victoire était acquise.

Le soir le roi vint se recueillir devant les milliers de morts, et dit au dauphin ces paroles profondément royales : « *Mon fils, voyez ce que coûte un triomphe. Le sang de nos ennemis est toujours le sang des hommes. La vraie gloire c'est de l'épargner.* » (Un demi-siècle plus tard, la Révolution ignorerait ces scrupules...)

Les Anglais déguerpirent, et bientôt toute la Belgique fut à nous. Cependant nous avions encore à nous battre en Italie contre les Autrichiens, et au Canada contre les Anglais, tandis que le perfide Frédéric négociait déjà avec Marie-Thérèse, enfin impératrice, pour garder la Silésie. Tout le monde était à bout de souffle et il fallut signer à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748 une paix aussi stupide que l'avait été la guerre et par laquelle nous perdions tout ce que nous avions gagné, le seul à tirer son épingle de ce jeu vicieux étant Frédéric II. C'est de ce jour qu'est venu l'expression *Travailler pour le roi de Prusse*...

Heureusement, neuf ans après Fontenoy, le dauphin, veuf de l'infante d'Espagne, eut de sa seconde épouse Marie-Josèphe de Saxe, un deuxième fils, Louis-Auguste, qui allait être un jour Louis XVI, et l'année suivante Marie-Thérèse accouchait de son quinzième enfant, Marie-Antoinette. Le renversement des alliances scellerait leurs destins...

MICHEL FROMENTOUX

LOUIS XIV était-il "kitsch" ?

LE MAUVAIS GOÛT est devenu la chose la plus partagée dans le monde médiatico-politique. En témoigne en ce moment l'exposition Jeff Koons qui occupe les appartements royaux de Versailles et doit être prolongée jusqu'au 4 janvier. Faire entrer le "pop kitsch" dans les salons où vécut Louis XIV semble enthousiasmer notre ancien ministre de la Culture, aujourd'hui président du domaine de Versailles, Jean-Jacques Aillagon. Celui-ci conçoit la culture comme « *l'aventure, la rencontre, le métissage, la remise en question des certitudes* » (sic). En vertu de quoi, il se permet d'introduire chez le Roi Soleil Jeff Koons, le spécialiste des lapins gonflables, dont l'art se nourrit, semble-t-il, de markettisation des images et de spéculation financière.

De cette exposition "décalée" dont on veut nous faire avaler qu'elle est un succès (alors que le livre d'or a disparu on ne sait comment...), SAR le prince Charles-Emmanuel de Bourbon Parme a franchement dit le scandale qu'elle représente, dans une lettre à M. Sarkozy datée du 18 novembre. S'exprimant en tant que « *descendant en droite ligne de Louis XIV* » (sous le coup de son indignation, il ajoute même "et de Marie-Antoinette", ce qui est moins que probable... il n'en est qu'un petit-neveu), il affirme que cette exposition qui se qualifie elle-même de « *clownesque et pleine d'allusions sexuelles* » relève d'une « *intention de profanation et de dérision* ». Exemple : « *la disposition méprisante, dans la chambre de Marie-Antoinette, d'un grand bouquet de fleurs devant être lu comme "140 culs" ; comme celle d'aspirateurs Hoover choisis "à cause des qualités anthropomorphiques" narguant le portrait de la reine, mère de famille, et exclusivement ceux d'autres portraits de femmes* »...

Le président n'a pour l'instant nullement entendu le prince, qu'il semble pourtant bien connaître. Mais celui-ci menace « *d'engager une procédure contre l'organisation responsable d'une telle profanation* ». L'affaire est à suivre... À tout le moins, sans jouer les "père la pudeur" et sans condamner systématiquement toute innovation artistique, une exposition aussi loufoque ne peut absolument pas avoir sa place en ces lieux où s'épanouit le grand classicisme. L'y laisser est oublier que la beauté, disaient les Grecs, plus que dans les choses, est dans l'ordre des choses...

MICHEL FROMENTOUX

□ PEINTURE

Picasso et ses inspirateurs

Le Grand Palais consacre jusqu'au 2 février une exposition au maître du cubisme, où ses œuvres sont confrontées à celles de ses inspirateurs, classiques ou impressionnistes. Retour sur l'itinéraire d'un artiste controversé.

Les organisateurs de cette exposition ¹ qui rassemble des foules importantes ont eu l'excellente idée de confronter de nombreuses œuvres de Picasso à celles dont il s'est inspiré. Ainsi, les visiteurs qui demeurent foncièrement réticents à l'égard, au moins, de certaines toiles de ce grand artiste, ont la possibilité de se rafraîchir l'esprit en retrouvant, depuis les classiques jusqu'aux impressionnistes, des modèles qui l'intéressèrent et l'inspirèrent, français et espagnols surtout, mais aussi allemands et hollandais.

Dessinateur brillant

Picasso fut d'abord un brillant dessinateur. S'il en était besoin, ses études académiques le démontreraient amplement. Elles figurent dans le très beau et très érudit catalogue de l'exposition ². Picasso grommelait : « *Ils disent [ceux qui le critiquaient] que je peux dessiner mieux que Raphaël, et probablement ils ont raison, peut-être même que je dessine mieux... mais je crois que j'ai au moins le droit de choisir mon chemin*. » C'était en 1938.

Dès son arrivée à Paris - c'était en 1900 - il s'était enthousiasmé pour les maîtres anciens et contemporains, dont il traquait la manière et les sujets de prédilection. Lors de sa première exposition, l'année suivante, les vi-



Guernica explore en 1937 un thème dramatique.

siteurs s'étonnèrent que ces références multiples aient été toutes livrées à la fois, et dépit des diversités de styles et des clivages d'écoles. Son *Moulin de la galette* est un hommage rendu à Renoir et à Toulouse-Lautrec. On lui doit aussi une magnifique galerie d'autoportraits, *Yo Picasso* à la manière de Velasquez, de Greco et de Goya, ainsi que les portraits de son épouse, Olga, traités à la manière d'Ingres. Et dans ses nus, on perçoit l'influence de Renoir.

Mais voilà qu'installé définitivement à Paris, à partir de 1904, Picasso se trouve touché par le cubisme, mouvement « *né d'une lassitude à l'égard de l'impressionnisme* », celle-ci provenant « *de l'esclavage* » prétendu à la nature. Il conviendrait donc de « *rétablir le rôle de l'objet dans*

toute sa matérialité » et pour ce faire de le réduire aux volumes les plus simples : sphère, pyramide, parallélépipède.

Au cours des années qui suivent 1910, le "cubisme synthétique" de Picasso se manifeste par sa *Jeune fille à la mandoline*, par son *Homme à la guitare*, tous deux fermement et élégamment retouchés, alors que le portrait d'Ambroise Vollard témoigne d'une architecture beaucoup plus complexe. Autant de tableaux qui sont dans un chromatisme essentiel, camaïeu d'ombre et de lumière. Mais au cours de la même période dite de "déstructuration" ³, on relève une interprétation réussie d'un œuvre du XVII^e siècle, *Le Retour du baptême* de Le Nain, d'un style pointilliste coloré où seuls sont conservés les personnages

centraux. Ensuite viendront les "variations" avouées à partir d'œuvres de Delacroix (*Les Femmes d'Alger*), de Manet (*Le Déjeuner sur l'herbe*) et surtout de Velasquez (*Les Ménines*), singulièrement défigurées. Également des "variations" sur le thème de la Rome antique, avec Poussin et Delacroix, œuvres dans lesquelles Picasso mêle plusieurs iconographies et bon nombre d'anachronismes.

Sons sens du tragique (déjà sensible dans une scène de corrida) se retrouve dans son *Masacre des Saints innocents*, et l'actualité (ce sont les deux seules œuvres politiquement "engagées") lui fournit des thèmes dramatiques : *Guernica* (1937) et *Les Massacres de Corée* (1951) inspirés de Goya et Manet.

Massacres

Les toiles de la dernière période, qui s'attaquent aux grands nus de Titien, de Goya et de Manet, dérivent - et c'est un grand dommage pour un peintre d'un tel talent - vers des notes dégradantes et obsessionnelles. On pourrait, en dernière analyse, se référer à une réflexion de l'artiste lui-même : « *Qu'est-ce, au fond, qu'un peintre ? C'est un collectionneur qui veut se constituer une collection en faisant lui-même les tableaux qu'il aime chez les autres...* » Qu'il aime, mais qu'il lui arrive de massacrer.

RENÉ PILLORGET

1 - Picasso et les maîtres. *Galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 2 février 2009. Renseignements : 01 44 13 17 17 ou www.rmn.fr*
2 - Éd. de la Réunion des musées nationaux, 367 p., 45 euros.
3 - Terme emprunté par M^{me} Bernardac aux philosophes contemporains.

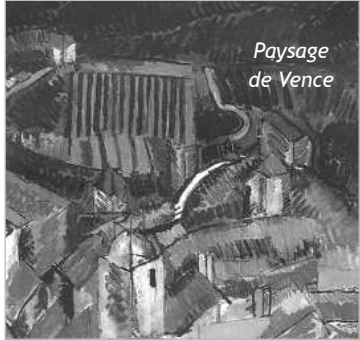
□ EXPOSITION

Retrouver Dufy

Touché lui aussi par l'esthétique cubiste, il l'assouplit et l'intègre habilement à ses œuvres.

Nous en verrons à foison ; il peint en émulation avec son ami Othon Friesz à l'huile sur toile ou à l'aquarelle. En 1906, une *Baie de Sainte-Adresse* déploie sa plage rose où passent des dames à ombrelle. Merci à notre star nationale, Alain Delon, de l'avoir prêtée au musée et à nos regards. Les prêts et les envois viennent du monde entier : de Rouen mais aussi de Milwaukee, de Chicago, de Floride ou du Courtauld Institute de Londres. Car Dufy rencontre le succès. Dès 1901, il expose au Salon des Indépendants auquel il restera fidèle. S'il demeure attaché à la Normandie, sa rencontre avec Cézanne l'incite à descendre en Provence ; touché par l'esthétique cubiste qu'il assouplit et intègre habilement, il nous offre des *Barques à Martigues*, des *Arcades à l'Estaque* ou un *Paysage de Vence*, très marqués par cette tendance.

De son amitié avec Guillaume Apollinaire va naître une fructueuse collaboration. À l'occasion de la publication d'un texte intitulé *Le Bestiaire*, frise d'animaux fantastiques nés de l'imagination du poète, Dufy va se lancer dans la gravure sur bois ou xylographie dont nous pouvons voir les prototypes exposés dans une salle qui leur est consacrée. D'une autre rencontre avec le céramiste Artigas, va naître une nouvelle activité artisanale pour Dufy, appréciée et reconnue, puisqu'il sera choisi pour décorer de ses céramiques des salles à manger ou bars d'appartements parisiens ou de transatlantiques. Rien n'arrêtant sa boulimie de création, le dessinateur qu'il est avant tout, va aussi, durant plusieurs années se consacrer à créer des motifs originaux pour le fabricant de tissu couture Bianchini-Ferrier. Les plus beaux modèles nous sont pro-



posés en panneaux, et également une réalisation : une somptueuse robe de chambre coupée dans ce matériau par la maison de couture Paul Poiret.

Dans tout cela, beaucoup d'art maîtrisé, des couleurs incomparables, une réelle spontanéité et tellement de panache ! Dufy n'a-t-il pas, d'ailleurs, réussi à poétiser même le plus scientifique : le courant électrique en créant, pour l'Exposition des Arts et des Techniques de 1937, à Paris, les quelques deux cent cinquante panneaux de contreplaqué, évoquant la prodigieuse découverte : une hommage délirant à la Fée Électricité.

MONIQUE BEAUMONT

* Raoul Dufy, Musée d'Art moderne de la ville de Paris, 1 avenue du Président Wilson (XVI^e) - sauf lundi.

Petite encyclopédie des Peintres de A à Z, de Stefano Zuffi dissimule, sous la modestie de son titre, une somme exposant, dans l'ordre alphabétique, l'œuvre et la vie de trois cent cinquante artistes occidentaux du XIII^e siècle à nos jours. Les notices, quoique brèves, sont circonstanciées, illustrées de reproductions choisies avec discernement, cela afin d'épargner au lecteur l'ennui de voir toujours les mêmes toiles figurer dans tous les livres ; elles font la part belle à l'art sacré. Travail remarquable d'intelligence, de compétence, il s'adresse à tous les publics, de l'ignorant crasse au connaisseur qui s'étonnera de découvrir un peintre, un tableau qu'il n'avait jamais vus et qui méritaient pourtant le détour. La qualité des nombreuses illustrations fait de ce livre une pinacothèque énorme et accessible ; on aura toujours plaisir et profit à le feuilleter. Tel quel, voilà le cadeau idéal à offrir à des enfants ou des adolescents dont le sens esthétique s'éveille.

Monet

Monet, les Nymphéas de Jean-Dominique Rey et Denis Rouart est une monographie consacrée à ce motif du bassin aux nénuphars de Giverny devenu pour le peintre un sujet quasi monomaniacal, au point que l'on a répertorié sous ce titre deux cent cinquante et une toiles, sans certitude de ne pas en omettre. Souvent, l'amateur songe à l'ensemble exposé à l'Orangerie, reproduit ici en très grand format, mais perd de vue l'extraordinaire diversité d'une œuvre qui se révèle tout sauf répétitive. Lorsqu'il s'installe à Giverny, Monet se consacre à la création de son jardin, sans penser en faire un thème récurrent de son œuvre. C'est seulement après avoir admiré le décor enchanteur ainsi élaboré que l'envie lui vient de le peindre. N'y retrouve-t-il pas réunis les effets de lumière qui ont nourri son travail depuis son adolescence, ces impressions fugitives des nuages, du soleil, des cieus, des eaux dont il est le maître et qui ont donné le nom d'impressionnisme au courant qu'il illustre ? Le bassin aux nymphéas perdu dans les saules et le pont japonais lui permettront de tra-

LIVRES

Découvrir l'art et la manière

Les beaux livres de fin d'année traitent souvent de tous les arts. Pour tous les goûts et à tous les prix. Avis aux amateurs de peinture et photographie...

vailler le passage des heures et des saisons, d'en saisir les variations, même à la fin de sa vie, quand sa vue défaillante noiera le paysage dans le flou. Rey et Rouart mettent en parallèle de cette étude d'intéressants renvois à l'œuvre antérieure, soulignant le constant intérêt de Monet pour le thème de l'eau et de la végétation. L'ensemble se révèle d'une saisissante beauté et procure un merveilleux sentiment de joie et de plénitude.



À un niveau plus humble, mais avec une grâce indéniable, Marie-Madeleine Flambard illustre des paysages d'eaux et de ciels marins, ceux de sa Bretagne. Délicate aquarelliste, elle saisit la luminosité particulière des espaces maritimes, la beauté d'une coque de navire posée sur le rivage à marée basse, l'ambiance des quais. Après un joli album consacré aux ports et mouillages bretons, elle rassemble dans *Îles du Ponant*, de Chausey à l'île d'Aix, des vues douces et belles empreintes de la nostalgie des étés révolus. En dépit du titre, il y est peu question de la Normandie, de la Vendée ou de la Saintonge et l'essentiel des images, comme le texte d'Yvon Le Men, dit surtout les splendeurs bretonnes ; certains lecteurs pourraient en être un brin désappointés.

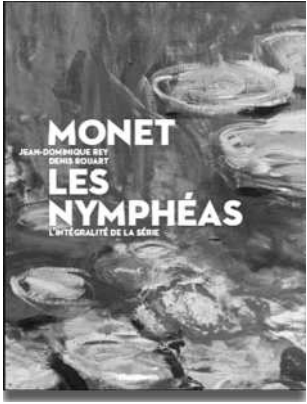
Capturer la lumière, coller à la réalité des choses représentées... Rêve poursuivi par des peintres qui, à l'instar de Vermeer, utilisaient la chambre obscure. En fait, il s'en fallait d'un rien, un procédé chimique, pour aboutir à la photographie en fixant l'image sur un support. Au début du XIX^e siècle, ils sont des dizaines à y travailler. Officiellement, Niepce aboutit le premier à un résultat en 1822, même s'il faut attendre 1839 pour que soit entérinée l'in-

vention de la photographie. Dès lors, les techniques se multiplient, tandis que l'on s'empoque au sujet du nouveau procédé. Est-ce la fin de l'art, supplanté par la mécanique qui reproduit l'image vraie ? Un artifice commercial ? Un atout pour l'historien, l'archéologue, le journaliste ? Un trafic pour les pornographes amateurs de nus ? En réalité, tout cela à la fois, le pire et le meilleur, le chef d'œuvre et la fumisterie, le témoignage irréfutable et le truchement lamentable de la vérité : cela dépend de celui qui se tient derrière l'objectif... Il a fallu du temps pour que ces différents aspects apparaissent et que s'impose la nécessité de créer des fonds photographiques dans les musées. Celui d'Orsay possède aujourd'hui cinquante mille clichés : beaucoup

et peu. Leur conservatrice, Françoise Heilbrun, en a sélectionné trois cent cinquante illustrant la diversité des collections, leur valeur, leur intérêt historique et sociologique. Inventaire d'un patrimoine français qui, au lendemain des ravages révolutionnaires, menaçait de disparaître, scènes de genres, paysages, portraits de célébrités ou d'inconnus, ethnographie, événements, qu'il s'agisse des obsèques du duc d'Orléans, des barricades de 1848, de la guerre de Crimée ou de celle de Sécession, sont réunis dans ces pages et commentés. Documents précieux, irremplaçables, qui renvoient souvent à un passé bien plus lointain... On est ému, passionné, l'on regrette de n'avoir pas accès à la collection au complet.

Monier

Si la photo devenait, en effet, loisir ou commerce, éventuellement outil de subversion ou de propagande, d'autres décidaient d'en faire un art à part entière et de prouver qu'il ne s'agissait pas de copier la réalité en appuyant sur un bouton. *La Photographie en France, des origines à nos jours* de Claude Nori se veut un précis et une illustration. Chronologique, thématique, il raconte la formation et l'évolution de chaque courant, l'utilisation des procédés et techniques, les audaces de certaines recherches, présente les photographes qui ont travaillé en France et acquis de la notoriété. Complément de l'ouvrage précédent, c'est un manuel de base utile à ceux qui souhaitent comprendre une forme d'expression dont nous ne pourrions plus nous passer ou minimiser l'impact sur nos sociétés de l'image. Louis Monier est l'un de nos grands photographes et le portraitiste choisi de ce qui compte dans le monde des lettres. Mais il ne borne pas son intérêt à des



gloires parfois superficielles et éphémères. *Métiers de toujours, la Belle Ouvrage*, publié en collaboration avec Albine Novarino, réunit des reportages photographiques consacrés à ce que les Japonais nomment « *des trésors vivants* », des maîtres artisans au sommet de leur art, et parfois les derniers à en posséder les secrets. Voici réunis taillandier, dinandier, éventailliste, écailliste, ébéniste, tailleur de pierre, sellier, laqueur, charpentier, tonnelier, potier, verrier, céramiste, doreur, coutelier, fondeur, ferronnier, luthier, bottier, relieur, et j'en passe ; les meilleurs qui soient, leurs gestes ancestraux, mis en évidence dans leurs ateliers. Ils sont les détenteurs de savoirs qui firent la gloire de la France ; ils méritent d'être connus, admirés, entourés, comme une part, parmi les plus précieuses, de notre patrimoine. Et Louis Monier remercie de leur rendre un hommage si nécessaire.

ANNE BERNET

- * Stefano Zuffi : Petite encyclopédie des peintres de A à Z. Solar. 432 p., 22 euros.
- * Jean-Dominique Rey et Denis Rouart : Monet, les Nymphéas. Flammarion, 160 p., 49 euros.
- * Marie-Madeleine Flambard et Yvon Le Men : Les Îles du Ponant. Ouest-France, 96 p., 19 euros.
- * Françoise Heilbrun : La Photographie au musée d'Orsay. Skira-Flammarion, 320 p., 49 euros.
- * Claude Nori : La Photographie en France des origines à nos jours. Flammarion, 320 p., 45 euros.
- * Louis Monier et Albine Novarino : Métiers de toujours, la Belle Ouvrage. Omnibus, 160 p., 28 euros.

Les artisans qui ont travaillé, le temps d'un cliché, pour l'album de Fulvio Bonavia, *Le Goût du luxe*, sont des maîtres, eux aussi ; ils se sont prêtés à un jeu curieux à la manière d'Arcimboldo : créer d'admirables objets de mode à partir de produits comestibles. Si vous n'avez jamais vu un sac à main très chic entièrement en framboises ou en brocoli, des lunettes en réglisse, de ravissantes ballerines taillées dans des aubergines, des escarpins ou des ceintures en pâtes, des bibis en poireaux, des casquettes en feuilles d'artichaut, des colliers en salami ou en gorgonzola, des bikinis en feuilles de laitue, vous n'avez aucune idée de ce que peut être la création à l'italienne. Cela se porte, et cela se mange.

En plus, c'est superbe. Au point que l'on ne s'avise pas un instant de trouver cela vain et ridicule. Maître en son art, également, Jean-Paul Hévin, l'un de nos plus grands chocolatiers étend un empire gourmand aux quatre coins de la planète. Adolescent, il préféra la pâtisserie à l'électronique, et fit bien. *Délices de chocolat* est son carnet de recettes, qui vous met l'eau à la bouche rien qu'en le feuilletant. Hélas, inutile de s'illusionner, nous ne parviendrons jamais à réussir bonbons pralinés, cloches de Pâques, galette des rois, ecuador ou safi... Il y faudrait une formation, une habitude, un équipement qui appartiennent aux professionnels. Pouvez-vous mettre Bocuse dans votre cuisine ? Depuis sa première parution en 1982, ce

livre l'affirme et son succès tend à le prouver. Parce que le chef lyonnais ne prétend pas transformer n'importe qui en quatre étoiles et se contente de vous révéler les secrets de plats simples, quoique délicieux, base de la traditionnelle cuisine bour-

CUISINE D'ARTISTES

geoise. Bien conseillé, vous ferez merveille avec des recettes désarmantes : salade de lentilles, œufs brouillés, daurade à la provençale, soupe à l'oignon, bœuf mode, potée au chou, coq au vin, lapin à la moutarde, crème anglaise, marbré, riz au lait ou mousse au chocolat. Il n'y a pas si longtemps, aucune jeune fille

n'aurait atteint l'âge de vingt ans sans posséder sur le bout des doigts la plupart de ces préparations, enseignées par sa mère. Les temps ont changé, ces transmissions familiales se perdent. Les voilà retrouvées, réinventées parfois, car chaque famille a ses astuces et ses manies. Bocuse y joint des conseils sur le choix des ingrédients, le mariage des vins et des saveurs, quelques trucs de professionnels bons à connaître, et beaucoup de spécialités lyonnaises. Un livre à savourer... Dans le même esprit, vous apprécierez *Les Plats canailles* de Martin Tardivat, recettes roboratives qui s'appréciaient jadis dans les troquets et que la peur de grossir a banni des tables. Parisiens, provinciaux, étrangers, relevés, parfumés, réputés vul-

gaires par les snobs, voici un festival de soupe au potiron, de maquereaux au vin blanc, de terrines, de hachis, de daubes et de farcis. Salés, sucrés, de l'entrée au dessert, ce sont des classiques. Pourquoi rougir de les apprécier ? Là encore, ces recettes ne recoupent pas d'obligation votre propre savoir ou votre héritage culinaire. Mais il peut être bon d'essayer, à l'occasion, les méthodes d'autrui.

A.B.

- * Fulvio Bonavia : Le Goût du luxe. Hors Collection, 120 p., 35 euros.
- * Jean-Paul Hévin : Délices de chocolat. Flammarion, 192 p., 30 euros.
- * Paul Bocuse : Bocuse dans votre cuisine. Flammarion, 300 p., 25 euros.
- * Martin Tardivat : Plats canailles. Flammarion, 160 p., 23,90 euros.

En exergue de cette biographie, M. Richardt, fécond spécialiste de l'histoire de l'Église, a placé cette citation de Jacques Maritain qui résume de terrible façon le destin de Martin Luther : « *L'immense désastre que la Réforme protestante fut pour l'humanité n'est que l'effet d'une épreuve intérieure qui a mal tourné, chez un religieux sans humilité.* » L'orgueil, tel apparaît, en effet, le maître mot du caractère, de la personnalité, de la vie, de l'œuvre de ce moine augustin, qui crut trouver en lui la réponse et les solutions aux crises de la catholicité de son temps.

Un homme qui souffre

À l'origine, il ne fait guère de doute que Luther est un homme qui souffre. Il souffre des errements des princes de l'Église, et de scandales trop réels, en quoi il rejoint nombre de ses contemporains, eux-mêmes héritiers de courants de protestations plus anciens ; il souffre aussi en son âme et ce moine dévot est manifestement en proie à une épreuve spirituelle terrible, voire à des obsessions sataniques, ainsi que le rappelle Aimé Richardt à travers quelques exemples historiquement prouvés et assez inquiétants.

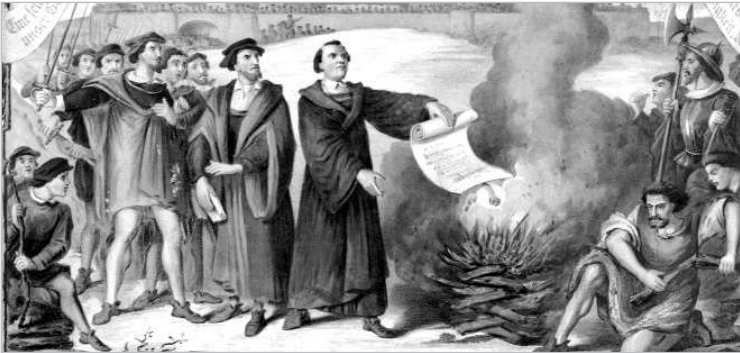


D'autres, plus saints que Luther, en connurent autant, et en triomphèrent. Lui préférera tout remettre en cause plutôt que s'hu-

■ HISTOIRE RELIGIEUSE

Le drame de Luther

Aimé Richardt brosse le portrait d'un homme qui souffre, mais qui manquait d'humilité pour apporter des solutions à la crise de la catholicité de son temps.



Luther brûlant publiquement les œuvres de Jan Eck, un livre de droit canon et la bulle condamnant ses propositions (Life of Martin Luther and the heroes of the Reformation, 1874)

milier. C'est qu'à la sagesse catholique dans laquelle il ne trouve pas de remèdes à ses maux, Luther a commencé à préférer sa propre sagesse. Dès lors, la chute est rapide, terrifiante, inévitable, le schisme et l'hérésie en marche.

Damnation

Malgré un dernier sursaut, émouvant d'ailleurs, qui l'amène à s'interroger, à se demander s'il peut vraiment avoir raison, seul, contre quinze siècles de tradition chrétienne, contre les pères et les docteurs, et cette angoisse à la pensée, s'il s'aveugle, qu'il sera damné et entraînera dans la damnation les millions d'âmes qui l'auront suivi, Luther se révolte, enseigne ses propositions condamnées, les impose par son indéniable charisme. En même temps, sorti de son monastère, rentré dans le monde, offert à toutes les tentations, incapable d'y résister, le réformateur prend

pour devise le fameux « *pèche fortement* », affirmant que seule la foi, et non les œuvres, justifient, ce qui lui permet de se laisser aller à ses penchants tout en les excusant. Il n'est au fond pas étonnant que tant de gens l'aient suivi, et l'affaire, tout aussi scandaleuse que celle des indulgences pontificales, du margrave de Hesse, achetant la bénédiction de sa bigamie contre son appui aux réformateurs illustre les dérives immédiates de la prédication luthérienne.

Le cortège des maux suit d'ailleurs aussitôt la Réforme : pillage des biens d'Église, guerre des paysans, que Luther encourage la noblesse à écraser dans le sang, sans voir qu'il est l'unique responsable de cette insurrection, basculement de l'Europe du Nord dans l'hérésie, déchirement de la tunique sans couture...

Très vite, Luther est dépassé par de plus radicaux que lui ; viennent les anabaptistes, qui refu-

sent jusqu'au baptême et contre lesquels il s'insurge sans autre résultat que déclencher contre eux des persécutions féroces.

Antisémitisme

Tout cela, M. Richardt l'explique, l'expose, sans porter de jugement, se bornant aux faits, bien assez cruels, illustrant son propos de très nombreuses citations de Luther. Il met aussi en évidence, on l'a rarement dit, le terrible antisémitisme de celui-ci, si violent que certains voient dans son enseignement en Allemagne l'une des plus vigoureuses racines du nazisme.

Le bilan final est effarant, désolant. Il paraît surtout irréparable : comme le souligne Michel Fromentoux dans une admirable préface éclairée de citations maurrassiennes démontrant à quel point le Maître, derrière son agnosticisme, cachait une intelligence profonde de la doctrine catholique et de sa grandeur, la révolte de Luther contre Rome détruisit sans retour la chrétienté médiévale, ces États-Unis d'Europe que nous ne referons pas tant que nos législateurs n'auront pas compris le primat du christianisme sur notre continent.

Voilà, dans son austérité apparente, un grand livre apte à susciter des réflexions parfois amères mais toujours profitables.

ANNE BERNET

* Aimé Richardt : Luther. Éditions de Guibert, 265 p., 23 euros.

LE TRÉSOR DE L'ACTION FRANÇAISE

SOUS LA DIRECTION DE PIERRE PUJO

Avec Sarah Blanchonnet, Stéphane Blanchonnet, Grégoire Dubost, Michel Fromentoux, Vincent Gaillère, Pierre Lafarge, Aristide Leucate, Alain Raison, Francis Venant

Depuis sa fondation en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour

faire l'objet d'articles publiés dans *L'Action Française* 2000 en 2004 et 2005. Ont été privilégiés ceux qui permettent d'approfondir la pensée politique de l'Action française en soulignant leur actualité. À travers les études rassemblées dans ce recueil, le lecteur se familiarisera avec Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugeois, découvrant ainsi l'originalité de la pensée d'AF.

* Éditions de l'Âge d'homme, 138 p., 20 euros. Disponible à nos bureaux : 22,11 euros franco (chèque à l'ordre de la PRIEF)



■ LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

Au cœur du libéralisme destructeur

Le cardinal Billot dénonce la dissolution des liens du mariage, fondement premier de la famille.

■ La Révolution détruit d'abord la famille dans son fondement. Car le fondement de la famille est le mariage et celui-ci est indissoluble grâce à l'obligation qu'il impose jusqu'à la fin indistinctement à l'homme et à la femme. À quel point cette obligation s'oppose à la liberté et à l'émancipation de l'individu, cela saute aux yeux. Cependant, il subsiste dans la mentalité des gens des préjugés enracinés, qui ne permettent pas de procéder sur le champ à la réforme projetée. On commencera donc par réduire le mariage au rang d'un simple contrat civil, sanctionné par l'autorité de la seule loi civile. Ensuite on fera un pas de plus pour passer du mariage civil au divorce légal, et non sans motif, car ce qui est

lié par l'autorité de la loi civile peut aussi être dissous et annulé par la loi civile. Pour finir, à partir du divorce civil se préparera peu à peu une descente rapide vers un vague concubinage en quoi doit consister l'application la plus complète des principes et où il ne restera pas plus trace de famille que ce qui existe chez les bêtes. On voit donc comment le libéralisme tend de toute sa force à détruire la famille et son fondement premier.

CARDINAL BILLOT

Tractatus de Ecclesia Christi (traité sur l'Église du Christ), tome II, Université grégorienne, 1910

tème dont la destruction de la famille constitue un but essentiel : Marianne, la marâtre infernale, a ôté aux familles la responsabilité de l'instruction des enfants, puis elle a prétendu les éduquer à la place des parents. L'abaissement

du mariage au rang de simple contrat révocable lui a laissé les mains libres dans cette tâche.

Le cardinal Billot avait bien vu que le principe révolutionnaire, qui est asocial, ne s'en tiendrait pas à l'affaiblissement du lien

conjugal : « À partir du divorce civil se préparera peu à peu une descente rapide vers un vague concubinage [...] où il ne restera pas plus trace de famille que ce qui existe chez les bêtes. » On peut dire que l'éminent théolo-

gien avait, non pas prophétisé, mais prévu par déduction le PACS et l'union libre.

Mais il n'avait pu prévoir que le libéralisme abaisserait l'être humain en-dessous de la bête, par l'extinction, non seulement du sens moral et du plus élémentaire bon sens, mais même de l'instinct, et que le législateur républicain envisagerait un jour la possibilité de liens entre personnes du même sexe ! Cette perspective montre bien que « la démocratie c'est la mort ».

Au fond, libéralisme et libertinage appartiennent à la même famille de mots : doctrine qui fait de la liberté le principe fondamental de la pensée et de l'action des hommes, le libéralisme est à la philosophie et à la politique ce que le libertinage est aux mœurs.

GÉRARD BAUDIN

» MATÉRIEL MILITANT

Autocollants "La France, le Roi" : 10 pour 1.20 euro, 50 pour 6 euros, 100 pour 12 euros. Chèques à l'ordre du CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



» CONFÉRENCES SUR CD

Les conférences prononcées à Biarritz les 28, 29 et 31 août 2008 ont été réunies sur un CD audio. Vous y retrouverez notamment : *L'actualité de Maurras*, par S. Blanchonnet ; *La poésie de Maurras*, par J.-C. Gatto, suivi de lectures de poèmes ; *Influences occultes dans la Justice*, par Me B. Méry ; *Histoire de l'Algérie - 1830-1962*, par J.-C. Gatto ; *Choses vues au procès de Maurras*, par A. Loubersac, suivi d'extraits de déclarations faites par Maurras au procès ; *L'AF au Pays basque depuis 1968*, par P. Renard ; *Biarritz 2008, pari tenu*, par V. Gaillère. À l'approche de Noël, n'hésitez donc pas à enrichir votre discothèque en faisant une bonne œuvre : la moitié du produit des ventes sera reversée au journal. Prix : 13 euros franco de port. Adresser ses commandes à : CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX. Règlement à la commande par chèque à l'ordre de CAEC - CCP 15 503 63 W.

» AVIS AUX SECTIONS

Les annonces que vous souhaitez voir publier doivent être adressées à *L'Action Française 2000*, Service Page militante, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS, ou par courriel à l'adresse : pagemilitante@actionfrancaise.fr Ces annonces doivent impérativement nous parvenir avant le lundi précédant la parution d'un numéro. Bien entendu, ne seront annoncées comme activités d'AF que celles organisées par des groupes rattachés aux instances officielles.

« NOËL AUTREMENT »

Vendredi dernier, les étudiants parisiens d'AF ont, une fois de plus fait preuve d'indépendance d'esprit. Dénonçant une incitation permanente à la consommation, ourdie dans les plus crasses cervelles du grand capital, ils ont rappelé aux passants du quartier de Saint-Lazare, haut-lieu de l'aliénation des libertés par l'achat, que Noël est une fête familiale et conviviale, et qu'il n'est donc nul besoin de se miner moral et portefeuille

pour d'éphémères plaisirs. C'est donc en distribuant des oranges et des tracts explicatifs qu'ils ont sensibilisé le public sur la question. L'aspect festif était symbolisé par de gros paquets cadeaux disposés ça et là, ainsi que des banderoles aux couleurs de fête.

À tous joyeux Noël de la part de l'AFE.
MATHIEU DE VAULT
Secrétaire général des Étudiants d'Action française



FRÉQUENCE ROYALISTE

La seconde émission de Radio Fréquence Royaliste est disponible en "streaming" ou en téléchargement sur Internet. Michel Fromentoux a traité des Droits de l'Homme, à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle ratifiée dans le cadre de l'ONU. André Pertuzio est revenu sur la manifestation parisienne du 11 novembre 1940, interdite par l'occupant allemand, dont il participe chaque année à la commémoration. Enfin, Zarma a présenté monarchiste.com et les différents projets et outils gravitant autour de l'Internationale monarchiste. Rendez-vous à cette adresse :

www.radio-royaliste.fr



RECHERCHE VENDEURS VOLONTAIRES - CAMELOTS

Recherche tous documents concernant les Camelots du Roi (souvenirs, insignes, récits)

VENEZ REJOINDRE NOS EQUIPES DE VENDEURS AU SERVICE DU ROI !

Prière d'entrer en contact avec :
Frédéric Wincler : fredericwincler@yahoo.fr

actionroyaliste.com

GROUPE D'ACTION ROYALISTE
G.A.R.

VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?

Visitez ce site Internet pour trouver le journal dans un kiosque près de chez vous :

www.trouverlapresse.com

» ÎLE DE FRANCE

❑ **Permanence assurée** tous les jours rue du Pélicande 18 heures à 20 h 30 ; le lundi de 16 heures à 20 heures. **Collages** organisés tous les mardis soir. **Tractages** les mercredis et vendredi matin. **Conférence étudiante** les vendredis soir.

❑ **Cercle Jacques Bainville** : jeudi 18 décembre à 19 h 30 ; *Du bon usage de l'antiterrorisme*. Chez Orestias, 4 rue Grégoire de Tours (1^{er} étage), Paris 6^e (métro Odéon ou Maillon). Entrée libre. Les conférences sont suivies d'un dîner-débat pour ceux qui le souhaitent.

❑ **Cercle lycéen** chaque mercredi à 18 heures au Lucernaire, 53 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e.

❑ **Versailles-Yvelines** : création d'une section sous la direction de Jean-Baptiste Champion, avec pour responsable étudiant Dimitri Beldurieu.

» PROVINCE

❑ **Le Havre** : réunion du Cercle Jules Lemaître le premier lundi du mois à 18 heures, salle René Cassin, 130 rue Anatole France ; renseignements : 06 07 57 83 16.

❑ **Limoges** : s'adresser au docteur Charles, 1 rue Victor Schoelcher ; 05 55 43 38 16 ou 06 30 53 20 59.

❑ **Nice** : cercle d'études le 16 janvier ; *Les corps intermédiaires*. Renseignements : Xavier, 06 62 82 08 40.

❑ **Nîmes** : réunion du Cercle Saint-Charles le deuxième samedi de chaque mois

» L'AF SUR LA TOILE

> www.actionfrancaise.net
> www.afe-blog.com
> www.actionroyaliste.com

» NAISSANCE

Nous apprenons avec joie la naissance, le 10 décembre à Aigle (Valais, Suisse) d'Alexis, quatrième enfant au foyer de M. Christophe Wailliez, et de M^{me}, née Romaine Pellouchoud. Alexis, qui sera baptisé au séminaire d'Écône 27 décembre prochain, est le onzième petit-enfant de nos amis bruxellois M. et M^{me} Gérard Wailliez. Nous présentons à nos bien vives félicitations aux heureux frères et sœurs, parents et grands-parents, et formons pour Alexis des vœux de longue et sainte vie.

» DÉCÈS

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès, le 28 novembre à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), dans sa quatre-vingt-neuvième année, de notre ancien et très éminent collaborateur **Georges FERRIÈRE**.

Né à Bordeaux le 12 avril 1920 dans une lignée de courtiers maritimes établie dans cette ville depuis 1726, Georges Ferrière a fréquenté le collège Saint-Joseph de Tivoli à Bordeaux puis la faculté de droit et l'École libre de Sciences politiques de Paris.

Docteur en droit administratif et agrégé, il se spécialisa dans l'histoire des idées politiques, enseigna à Poitiers, Toulouse et Perpignan, avant d'être professeur de droit à l'université de Montpellier.

Membre de la Société de protection des paysages, sites et monuments, fondée en 1901, et de l'Association française des historiens des idées politiques à l'université d'Aix-en-Provence, Georges Ferrière a très souvent collaboré à *Aspects de la France* puis à *L'Action Française 2000*, notamment dans nos dossiers où

il alliait ses connaissances juridiques à un juste sens politique. Bien connu de nos amis de la section de Montpellier et de tout le Midi, il prit souvent la parole dans les réunions d'AF et lors de ses voyages à Paris il ne manquait pas une réunion de l'Institut d'Action française.

Les funérailles de Georges Ferrière ont été célébrées en l'église de Sainte-Livrade, suivies de l'inhumation dans la chapelle familiale au cimetière de la ville.

Nous prions M^{me} Georges Ferrière et toute sa famille d'agréer nos

très vives condoléances, avec l'assurance de nos prières pour le repos de l'âme de ce collaborateur que nous n'oublierons pas.

» MISSION HUMANITAIRE

❑ À l'approche de son prochain voyage humanitaire, l'association **Solidarité Kosovo** collecte du matériel scolaire afin d'équiper l'école d'Osojane. Elle nous invite à glisser crayons, gommes, règles, ou feutres dans nos paniers de Noël. www.solidarite-kosovo.org ; contact@solidarite-kosovo.org

Jean-Marie avait ri. Tout seul dans la cour de sa ferme, en ce matin glacial du 24 décembre, Jean-Marie avait ri. Cela faisait des semaines, des mois, peut-être plus d'une année que ça ne lui était pas arrivé.

Mais là, en contemplant le fruit de sa colère, en contemplant les débris épars de son poste de télévision, il n'avait pu s'empêcher de rire. Il savait bien que c'était aussi bête que stérile. Mais lancer son poste de télévision sur le béton de sa cour lui avait procuré un grand soulagement. Sans doute son épouse Béatrice, qui ne manquait jamais un épisode de son feuilleton du vendredi soir, lui reprocherait-elle longtemps son geste. Mais il s'en souciait peu. Lorsqu'il avait entendu au journal de 13 heures ce journaliste parler une fois de plus de la baisse des ventes de viande bovine dans les supermarchés, lorsqu'il avait entendu enchaîner une fois de plus sur un reportage consacré à la fièvre aphteuse de Syldavie, son sang n'avait fait qu'un tour : il avait débranché l'antenne de télévision et le magnétoscope, il s'était emparé du lourd objet qui trônait depuis toujours dans sa salle à manger, et il avait rassemblé toute sa colère pour lancer le poste de télévision contre le béton.

Blondes d'Aquitaine

Marchant maintenant sur les débris de verre, de plastique et les nombreux composants électroniques dont les plus curieuses de ses poules commençaient à faire l'inventaire, Jean-Marie se sentait soulagé, à défaut d'être heureux, il ne pouvait plus l'être depuis ce jour du mois de septembre où les services vétérinaires, encadrés par une cinquantaine de gardes républicains, étaient venus lui enlever son troupeau. Un troupeau de blondes d'Aquitaine dont il s'était toujours occupé, issu des sélections patientes qu'il avait poursuivies à la suite de son père et de son grand-père. Il avait suffi que cette maudite télévision parle de fièvre aphteuse de Syldavie, que des experts en blouse blanche appe-

□ NOUVELLE

Un Noël sur la paille

Les tribulations d'un paysan victime du "principe de précaution". Il serait bientôt minuit et Jean-Marie ne savait toujours pas comment dire à ses enfants que Noël n'avait plus de sens pour lui...



laient "Xn51", pour que les décennies d'efforts de ces trois générations de paysans soient réduites à néant. Marguerite, car Jean-Marie n'avait jamais voulu renoncer à la tradition de donner un prénom à chaque vache, avait perdu du poids pendant l'été. Et même si l'éleveur avait pensé qu'il s'agissait d'une simple conséquence de la canicule, il avait préféré appeler le vétérinaire. Le vétérinaire était venu et avait à son tour appelé des gens plus compétents, des spécialistes d'un laboratoire de Lyon, qui avaient parlé de "mesures sanitaires", de "principe de précaution", sans jamais prendre le temps de caresser la croupe de Marguerite ni de rassurer son veau. On avait emmené tout le troupeau et une équipe en combinaisons d'astronautes était venue désinfecter l'exploitation. Finalement, quinze jours plus tard, le sous-préfet était venu dire à Jean-Marie que la contre-analyse était négative, que son troupeau n'avait pas contracté le virus Xn51, que les pouvoirs publics le félicitaient d'avoir accepté des

mesures « nécessaires à l'hygiène publique », et qu'il serait rapidement indemnisé.

L'indemnisation, Jean-Marie s'en moquait. Car la canicule lui avait pris deux tiers de sa récolte de fourrage et il savait bien que, même si on lui promettait assez d'argent pour reconstituer son troupeau, il n'arriverait plus à relancer son exploitation : il n'avait plus de trésorerie pour acheter la paille dont il aurait besoin jusqu'à la prochaine récolte.

Laissant derrière lui les débris de son téléviseur, Jean-Marie traversait la cour de sa ferme, passant devant le hangar où, à côté de son tracteur, il regardait l'emplacement vide où il rangeait habituellement sa remorque. « Décidément », se dit-il en donnant un coup de pied rageur dans un morceau de plastique noir. Comme s'il n'avait pas assez de problèmes, Jean-Marie s'était fait voler sa remorque la semaine précédente. « Même les paysans ne respectent plus rien » pensa-t-il en maudissant sa section syndicale de n'avoir pu empêcher l'abattage de son troupeau.

Ce soir, pour la première fois de sa vie, Jean-Marie ne fêtera pas Noël. Parce qu'il n'a plus le cœur à ça. Et aussi parce qu'il ne sait pas comment annoncer à ses enfants qu'ils n'auront pas les jouets qu'ils ont commandés au Père Noël. Les dernières facilités de crédit de la Banque agricole, Jean-Marie les a utilisées pour payer ses arriérés de charges. Et depuis, son "conseiller" de la Banque agricole lui a demandé de rendre son chéquier. « Encore un salaud celui-là », pensa-t-il en se rappelant les sourires et les ronds de jambe auxquels il avait droit à l'époque où il pouvait encore s'endetter.

Souffle chaud

Jean-Marie entra dans le grand hangar où les barrières métalliques marquaient encore l'emplacement de ses bêtes. S'allongeant sur une botte de paille, il repensait à tous ces efforts qu'il avait faits depuis quinze ans. À sa femme Béatrice, si belle quand il l'avait épousée, et trop vite vieillie par les soins qu'elle devait donner aux bêtes à chaque lever du soleil. Il pensait aussi aux gens de la ville, si prompts à cesser de manger du bifteck alors que le fameux Xn51 n'avait toujours pas été diagnostiqué en France. Il pensait aussi aux Noëls de son enfance et à la joie qu'il avait toujours connue en découvrant ses cadeaux. Tout cela s'embrouillait sous son crâne. Et s'il n'avait pas été de la race de ceux qui aiment la vie, de ceux qui savent ce que c'est que d'assister toute la nuit une vache qui vèle, Jean-Marie aurait sans doute songé à en finir...

« Réveille-toi ! Papa, réveille-toi ! » Jean-Marie n'avait pas encore ouvert les yeux. Il entendait



confusément la voix de ses enfants et sentait sur lui un souffle chaud. Sortant du sommeil qui l'avait emporté, il aperçut Martin, le vieil âne qu'il avait hérité de son père, et Pâquerette, une génisse qui avait échappé à l'abattoir car elle était chez un voisin au moment de "l'épidémie". Les deux animaux s'étaient couchés dans la paille à côté de lui et leurs museaux encadraient son visage.

Ses deux enfants, Caroline et Louis, étaient venus le réveiller. « Papa, viens voir dans la cour. » Combien de temps Jean-Marie avait-il dormi ? Par les ouvertures ménagées dans le toit du hangar, il pouvait voir que le soir commençait à tomber. Il serait bientôt minuit et il ne savait toujours pas comment dire à ses enfants que Noël n'avait plus de sens pour lui. Mais ses enfants l'entraînaient déjà dans la cour. Au milieu des bâtiments, quelqu'un avait garé la remorque de l'éleveur, couverte de bottes de paille. « Assez pour tenir toute la saison ! » jugea rapidement le paysan d'un œil expert. Et devant la remorque, un sac était posé sur une botte de paille. Jean-Marie s'approcha du sac sur lequel était épinglé un petit mot : « Joyeux Noël de la part de tes voisins. » Dans le sac, Jean-Marie découvrit la panoplie de super-héros dont rêvait son fils et le lecteur de MP3 que lui avait demandé sa fille. « Viens papa, maman nous attend » criait le petit Louis en tirant sur le pantalon de son père. Cette année encore, on aller fêter un merveilleux Noël dans la ferme de Jean-Marie.

GUILLAUME CHATIZEL

I NOTES DE LECTURE

DAVID GIBBONS

Croyances et religions du monde

Acropole - 160 p. - 32 euros

RELIGIONS | Des cartes, des tableaux, des chronologies, des statistiques, des notices, de nombreuses illustrations devaient faire de cet album un outil de travail. Si vous l'utilisez ainsi, aucun problème. Cependant, comme il s'agit d'un parfait exemple de l'indifférentisme ambiant, et d'un esprit de tolérance typiquement américain qui met sur le même plan christianisme, grandes religions monothéistes, Église de Satan, Wikka anglo-saxonne prétendant renouer avec le paganisme et la sorcellerie, culte du Cargo océanien, temple

des vampires, ordre du temple solaire, scientologie, sans parler d'autres fantaisies dont, grâce à Dieu, vous n'aviez jamais entendu le nom, vous éviterez de l'offrir à des adolescents, des personnes ignorantes ou fragiles.

CRISTINA DE VOGÜÉ

Souvenirs gourmands de Vaux-le-Vicomte

Flammarion - 160 p. - 40 euros

ART CULINAIRE | Des cahiers de recettes de famille, et de ceux des cuisinières qui se succédèrent aux fourneaux du château, les propriétaires de Vaux ont extrait ces pâtisseries, souvent au chocolat, d'une réalisation très simple, toute la difficulté se trouvant dans l'art de faire d'un gâteau or-

dinaire une pièce montée digne des plus grandes tables. C'est beau, élégant, un peu snob, très appétissant. Enfin, et cela est bon à signaler, le livre est également disponible chez le même éditeur en version anglaise et allemande.

ANNE BERNET

PHILIPPE BOIRY

Que ceci reste entre nous

La Nouvelle Pléiade - 10 euros.

POÉSIE | En 2003, Philippe Boiry avait publié ses Poésies complètes aux éditions l'Âge d'Homme. Avec Que ceci reste entre nous, il vient d'y ajouter un précieux complément. On y retrouve l'inspiration civique avec :

« Pour faire un cèdre, il faut cent ans / mais en un jour on peut l'abattre. / Voilà pourquoi il faut se battre / pour te défendre, cher Liban. » Il y énonce aussi sa confiance en l'éternité : « Est-ce un parfait printemps / de fleurs, de joie et d'espérance, / enfin libre de la souffrance, / où le temps ignore le temps ? »

GÉNÉRAL MICHEL FRANCESCHI
DOCTEUR BEN WEIDER

Napoléon défenseur immolé de la paix

Éd. Economica - 29 euros

HISTOIRE | Le général Michel Franceschi et le docteur Ben Weider, sous le titre Napoléon défenseur immolé de la paix, ont fait paraître une étude qui

fera date dans les ouvrages consacrés à l'histoire napoléonienne. Ils éclairent en effet une vérité historique trop souvent ignorée : « Jamais Napoléon n'a déclaré la guerre à quiconque. Il importe de remarquer que la principale cause des guerres napoléoniennes aura été la volonté du gouvernement britannique. » S'il en était besoin, un journaliste anglais a eu l'honnêteté de reconnaître cette vérité. Nous donnerons la parole et le dernier mot à John Carthelin : « Au lieu de s'intituler "les guerres napoléoniennes", la période 1799-1815 devrait plutôt recevoir l'appellation de "les guerres des mercenaires anglais". » (29 mai 2008).

P.